

vademecum

2022

Tout sur le GOLF d'ENTREPRISE



LIGUE d'OCCITANIE



SOMMAIRE

Précautions particulières et avertissements pour 2022	Page 2
Gestes barrières pour le Golf	Page 3
Additifs communs aux règlements particuliers des épreuves	Page 4 - 7
La commission du Golf d'Entreprise de la ligue	Page 8
Coupe des Présidents	Page 9
Recommandations « Prêts ? ...Jouez ! »	Page 10 - 11
Calendrier Pitch &Putt	Page 12 - 13
Qualifications Régionale pour le Chpt de France de P&P	Page 14 - 15
Coupe de la Ligue	Page 16 - 18
Qualifications Régionale pour la Coupe de France	Page 20 - 23
Trophée Développement	Page 24 - 25
Calendrier Championnat I.-C. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} division	Page 27
Championnat Inter-Clubs 1 ^{ère} et 2 ^{ème} division	Page 28 - 29
Calendrier Championnat Inter-Clubs 3 ^{ème} division	Page 30
Championnat Inter-Clubs 3 ^{ème} division	Page 31
Championnat Inter-Clubs 3 ^{ème} division – Equipes 2	Page 32
Championnat Inter-Clubs toutes divisions	Page 33 - 35
L'eau , une ressource	Page 36- 37
Championnat Inter-Clubs toutes divisions – Répartition	Page 39
Championnat Inter-Clubs Finales toutes divisions	Page 40
Calendrier Championnat de Ligue Individuel	Page 41
Championnat de Ligue Individuel	Page 42 - 45
Championnat Match-Play	Page 46 - 47
Calendrier fédéral	Page 48
Trophée Automnal	Page 49 - 50
La Classique de l'Autan	Page 51
Toutes fiches de composition d'équipe	Page 53 - 61
Calendrier de la ligue du Golf d'Entreprise par épreuves	Page 62 - 63
Calendrier de la ligue du Golf d'Entreprise par dates	Page 64
Liste des AS d'Entreprise de la Ligue au 11 janvier 2022	Page 65
Les Divisions du Golf d'Entreprise 2022	Page 66
Le nouvel handicap WHS	Page 67 - 78
L'Eco-Golfeur, la transition écologique	Page 79 - 83
Le statut amateur, nouvelles règles	Page 84
Informations Assurances	Page 85 -86

PRECAUTIONS PARTICULIERES & Avertissements

Pour 2022

Les précautions élémentaires des gestes barrières qui sont déjà à la connaissance de tous doivent être maintenues.

Les cocktails de remises de prix, les possibles repas que nous prenons souvent en commun risquent d'être dans l'impossibilité d'avoir lieu.

La réunion annuelle des Présidents se déroulera par visioconférence.

Nous nous efforcerons de maintenir le maximum de rencontres figurant sur ce vademecum, pour notre bien à tous, golfeurs et parcours de golf, mais toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

LES GESTES BARRIÈRES de la pratique du golf / COVID-19 à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 19 MAI 2021

ffgolf®



DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES

Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'enceinte du club.
LA DISTANCIATION REQUISE EST DE 2 MÈTRES EN ACTIVITE SPORTIVE.



MASQUE

Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures et en dehors du parcours lorsque la distanciation physique de 2 mètres ne peut pas être respectée.



#TOUSANTICOVID

Le téléchargement et l'utilisation de l'application #TousAntiCovid sont fortement recommandés à tous les joueurs.



REGROUPEMENT

En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club.
Ces règles sont affichées aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes en extérieur (hors terrasse) et de 6 personnes en intérieur.



COUVRE-FEU ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR COVID-19

Le respect du couvre-feu et du règlement intérieur exceptionnel Covid-19 du club sont de rigueur.

Club-house



ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PRO SHOP

L'accueil est ouvert dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.
Les vestiaires et le caddy master sont accessibles en respectant un espace de 8 m² entre les individus.
Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
Le Pro Shop est ouvert en respect du protocole d'ouverture des commerces.
Le masque est obligatoire dans toutes ces zones.



SALON ET TERRASSES

Ces zones sont accessibles dans la limite de groupes de 6 personnes. En terrasse un maximum de 6 personnes par table est autorisé.



RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR LE PARCOURS ET L'ENSEIGNEMENT

Les joueurs doivent réserver obligatoirement leur départ pour le parcours et/ou les prestations d'enseignement en amont de leur venue dans le club.
Les parties sont composées de 4 joueurs maximum.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS

Le practice et les zones d'entraînement sont ouverts en respectant le principe général de distanciation de 2 mètres entre les personnes. Ils sont accessibles librement pour :

- la pratique des joueurs et l'échauffement,
- l'entraînement individuel,
- l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.

• l'accueil des groupes scolaires et périscolaire devra se réaliser conformément aux exigences sanitaires de l'Éducation Nationale.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Les emplacements sont espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



SEAUX DE BALLES

Les seaux vides du practice sont désinfectés par le club ou de la solution hydroalcoolique est mise à disposition des joueurs à proximité des seaux.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Une solution hydroalcoolique est mise à disposition des joueurs et l'affichage des gestes barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 et 18.



VOITURETTES, CHARIOTS ET PRÊT DE MATÉRIEL

La location de voiturettes, de chariots et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de désinfection par le club après chaque utilisation.



MATÉRIEL ET AIRE DE NETTOYAGE

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. L'aire de nettoyage n'est accessible qu'à un seul joueur à la fois. De la solution hydroalcoolique peut être mise à la disposition des joueurs à proximité de cette aire.



DRAPEAUX, RÂTEAUX ET PIQUETS

Les joueurs doivent se désinfecter les mains avant toute manipulation de drapeau, râteau ou piquet. Ils doivent à cet effet être obligatoirement munis d'un flacon de solution hydroalcoolique.



CARTES DE SCORES

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION

Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité. Un dispositif spécifique pourra être mis en place pour soutenir le plan gouvernemental pour l'accueil de publics jeunes et scolaires en lien avec le Gouvernement.



Additif commun aux règlements particuliers des épreuves

Organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'OCCITANIE

Cet additif ainsi que les règlements particuliers de chaque épreuve sont complétés par les règlements généraux des épreuves fédérales, par équipes ou individuelles.

► **Remarque** : Par convention, le sigle "**CASE**" sera utilisé en remplacement de Commission des Associations Sportives d'Entreprise.

INSCRIPTIONS via l'Extranet de la F.F. Golf

Les inscriptions aux compétitions se faisant par l'extranet de la F.F.Golf, un joueur ne sera inscrit à une compétition que si :

1. son club s'est acquitté des droits d'inscription lorsqu'il y en a,
2. sa licence est en cours de validité,
3. son certificat médical est validé,
4. il a été déclaré membre de l'AS, rattaché, ou abonné, dans l'extranet de la FFGolf,
5. son inscription a été faite par son club, avant la date limite imposée par CASE, en général le mardi minuit précédent la compétition, sur l'extranet FFGolf <http://xnet.ffgolf.org>

DROITS d'INSCRIPTION pour les équipes

- Coupe de la Ligue (droits jeu et d'inscription) : **210 € par équipe**
- Championnat Interclubs : **75 € par équipe**
- Qualification Coupe de France : **75 € par équipe**
- Qualification Championnat de France P & P : **50 € par équipe**

DROITS de JEU pour les joueurs

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de **CASE**, avec au dos le détail de l'achat.

Pour la zone Pyrénées :

- ✚ Versement d'une ligne de crédit pour un minimum de 10 droits de jeu : **350 €**
- ✚ Pour toutes les compétitions quelle que soit la formule de jeu simple ou double :
1 droit de jeu par joueur.
- ✚ Particularité pour le P & P : **1 droit de jeu par équipe de 2 et par journée.**
- ✚ **Cas particulier**: Tout joueur membre d'un club recevant une épreuve organisée par CASE devra prouver son appartenance au dit club et s'acquitter d'un droit de jeu de **5 € payable sur place au starter par chèque, de préférence.**

Pour la zone Méditerranée :

- ✚ Green-fee à tarification unique à 46 € par joueur pour les 18 trous.
- ✚ Pour le P & P le tarif du green-fee est de 25 € pour les 18 trous.

➔ **Pour la finale régionale P & P le droit de jeu sera de 25 € par joueur.**

Additif commun aux règlements particuliers des épreuves

Organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'OCCITANIE

► PAGE à LIRE ATTENTIVEMENT

DEPARTS aux COMPETITIONS

Le joueur doit commencer à son heure de départ (et pas plus tôt). Cela signifie que le joueur doit être prêt à jouer à l'heure et au point de départ fixés par le Comité.

Tout retard au départ sera sanctionné comme préconisé par la règle 5.3a.

Rappel : Le starter est seul habilité à modifier, selon les forfaits, l'ordre et les heures de départ.

RETARD au DEPART

En cas de retard au départ la règle 5.3a s'applique.

- 1 - Le joueur arrive au point de départ, prêt à jouer, avec un retard de pas plus de cinq minutes : le joueur encourt la pénalité générale appliquée à son premier trou.
- 2— Le joueur commence à jouer avec pas plus de cinq minutes d'avance : le joueur encourt la pénalité générale appliquée à son premier trou.
- 3 — Le Comité juge que des circonstances exceptionnelles ont empêché le joueur de partir à l'heure : il n'y a pas d'infraction à cette Règle et pas de pénalité.

MARQUES de DEPART

Les marques de départ sont variables suivant les golfs, les formules de jeu et les zones.

INSTRUMENT de MESURE

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent uniquement la distance. L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple dénivélé, vent, température) n'est pas autorisée, que ces fonctionnalités soient utilisées ou non.

Pénalité pour avoir utilisé un instrument non autorisé : Disqualification.

Sauf dans des situations exceptionnelles (accident/appeal de l'arbitre/...) **l'utilisation par le joueur du téléphone portable est interdite.**

De plus les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Si un joueur a besoin de garder son téléphone allumé (astreinte / attente événements /...), le joueur devra obligatoirement en informer le starter et les autres joueurs de sa partie.

JEU LENT

La procédure édictée par le Comité des Règles de la F.F.Golf s'applique.

La règle 5.6a s'applique, et le Comité de l'épreuve a toute autorité pour la faire respecter.

Additif commun aux règlements particuliers des épreuves

Organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'OCCITANIE

ORDRE de JEU pour les match-play

- Match Play Foursome

Le capitaine a libre choix de leur composition et de l'ordre de jeu des équipiers. Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu des foursomes remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

- Match Play Simple

Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine. L'index arrondi est celui enregistré dans Fléole au jour de la clôture des inscriptions à la compétition.

Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu des simples, remise par le capitaine au Comité de l'épreuve.

COMITE de l'EPREUVE

Le Comité se réserve le droit d'annuler l'épreuve, de modifier la forme de jeu prévue dans le règlement particulier, de changer la date initialement prévue de la rencontre. Les responsabilités du Comité sont définies aux règles de Golf 20.

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- Alain CALVET (Président du Comité), Alain ROUX, et Didier RENAUD représentants la Commission des Associations Sportives d'Entreprise.

- De l'arbitre, ou de l'administrateur de tournoi, lorsqu'il y en a un désigné pour l'épreuve.

RESULTATS - COMMUNICATION

Pour l'ensemble des compétitions les résultats officiels et définitifs sont proclamés en général le lundi suivant la compétition par affichage sur le site de la ligue via le fil d'info de la commission et sur facebook :

www.liguegolfoccitanie.fr

<https://www.scoop.it/topic/golf-by-geoccitanie2022-gmail.com>

Suivez-nous aussi sur facebook :



GOLF ENTREPRISE OCCITANIE

Additif commun aux règlements particuliers des épreuves

Organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'OCCITANIE

PARTICULARITES 2022

⇒ Pour les compétitions Inter-Club : pendant les 4 tours de qualification pour la finale du 29 octobre sur le golf de St Cyprien, chaque zone peut différencier ses formules de doubles, et aussi les formules de chaque tour.

⇒ Les tours et les formules applicables à chaque tour et pour les différentes divisions, sont répertoriés dans un tableau.

⇒ La formule stroke-play des qualifications régionales à la Coupe de France (Trophée Raymond Fanen) **se jouera sous forme « score maximum + 5 » en brut.**

⇒ Cette formule est inscrite dans le règlement fédéral de la finale. Elle est aussi applicable pour les qualifications à la finale de la Coupe de France (Trophée Raymond Fanen).

⇒ La recommandation « **Prêt ?...-Jouez !** » s'appliquera à toutes les compétitions.

PRECISIONS sur les TERRITOIRES

De par la dimension géographique de la ligue d'Occitanie, et par commodité dans les règlements de certaines compétitions il sera fait référence à la **zone Méditerranée** pour définir le territoire Ouest de la ligue, de même, il sera fait référence à la **zone Pyrénées** pour définir le territoire Est de la même ligue.

REMISE des PRIX

 **Suivant les règles sanitaires en vigueur, et dans leur respect :**

Quelques compétitions pourront se terminer par un cocktail ou un « pot » de convivialité, d'autres par un repas pris en commun. Des trophées ou coupe pourront être remis à l'issue de certaines finales.

Voir l'info sur les fiches de compétition.

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

Le trombinoscope de la Commission



Responsable de la Commission :

Alain CALVET Club : Asptt Albi alain.calvet@liguegolfoccitanie.fr

tél : 06 74 17 46 20

Développement, Relations avec la ffgolf, la ligue, les clubs avec terrains, et les autres ligues.



Gestion Résultats Inter Club
Coupe de la Ligue
Chpt Match-Play

Philippe BARTHE

Club : Asptt Toulouse
barthe.phil@wanadoo.fr
tél : 06 83 07 88 56

Résultats Coupe de France
et communication web

Michel TULET

Club : Matra Toulouse
michel.tulet@wanadoo.fr
tél : 06 09 73 64 75



Gestion & Organisations des
compétitions Méditerranée

Alain ROUX

Club : Gola Montpellier
rouxalain34@gmail.com
tél : 07 83 54 95 29

Animateur Sportif
Equipes de ligue – Autan
P. & P. – Chpt Ligue

Didier RENAUD

Club : ASPPT Toulouse
didier.renaud3@wanadoo.fr
tél : 06 74 04 35 85



Mécénats – Partenariats

Jacques CHAMBRE

Club : AS Thalès Avionics Tlse
jacques.chambre@wanadoo.fr
tél : 06 30 52 57 08

Championnat Pitch & Putt
Méditerranée

Olivier RICHARD

Club : Hospitalier Nîmes
richard.olivier4@gmail.com
tél : 07 81 63 95 79



COUPE des PRESIDENTS

Samedi 18 juin 2022 - Golf Blue Green de Rodez

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf.et dirigeant d'une A.S. d'Entreprise de la ligue d'Occitanie.

- ▶ Inscription d'une équipe de 2 joueurs, par AS.
- ▶ Un des deux équipiers devra être le Président ou son représentant (H ou D) en exercice de la section golf de l'association qu'il représente.
- ▶ Exceptionnellement si une AS n'a pas pu constituer un double, le joueur seul pourra être associé à un autre dans le même cas. Bien entendu ces doubles ne pourront prétendre à une récompense du classement final.

FORME de JEU

La compétition se déroule en double, mixed up, en brut, sur 18 trous.
La formule est 4 balles meilleure balle
Le départ se fera en shot gun à 9h 00.
Les marques de départ seront jaunes pour les messieurs et rouge pour les dames
➔ Les joueurs devront récupérer leur carte de score à 8h15 et se rendre sur leur tee de départ.

➔ **Le green-fee est offert aux participants.**

Suivant les protocoles sanitaires en vigueur pour les restaurateurs, un repas pourra être pris en commun en suivant, à charge pour les participants.

REMISE des PRIX

Récompenses aux 3 premières équipes en brut et à la 1^{ère} en net.
Suivant les protocoles sanitaires en vigueur, les prix seront remis à la fin de la rencontre ou lors du repas qui suivra cette rencontre.



PRÊT ? JOUÉZ !



Vous êtes prêt à jouer
en toute sécurité?
Jouez en premier!

EN LOISIR COMME EN COMPÉTITION, ICI ON APPLIQUE LE READY GOLF
Toutes les recommandations du R&A pour jouer plus rapidement sur ffgolf.org

ffgolf®

ROLEX

R&A



PRÊT ? JOUÉZ !

PRÊT ? JOUEZ ! ou Ready Golf est une recommandation du Royal & Ancient destinée à améliorer la cadence de jeu.

Cette dernière peut être appliquée en compétition comme en golf loisir, pour toutes les formes de stroke play y compris le stableford.

→ Le principe est simple : si le joueur dont c'est le tour de jouer n'est pas prêt à le faire, alors le premier joueur qui est prêt à jouer, en toute sécurité, joue.

À titre d'exemples, et de manière non limitative, le Prêt ? Jouez ! peut être appliqué dans les situations suivantes :

- ✓ Au départ, les joueurs prêts à driver jouent en premier si le joueur ayant l'honneur tarde à être prêt à jouer.
- ✓ Au départ, si les joueurs ayant la plus longue distance de mise en jeu doivent attendre pour jouer, les joueurs moins longs drivent en premier s'ils peuvent le faire sans risque pour la partie de devant.

Ce principe peut également s'appliquer à tous les autres coups.

- ✓ Si un joueur plus proche du trou est prêt à jouer un coup sans risque pour la partie de devant alors qu'un joueur plus éloigné fait face à un coup difficile et prend du temps pour s'y préparer, le joueur le plus proche joue pendant que l'autre prépare son coup.
- ✓ Un joueur joue son coup avant d'aller en aider un autre à chercher sa balle.
- ✓ Un joueur finit de putter même si cela implique qu'il se tienne à proximité de la ligne de putt d'un autre joueur.
- ✓ Un joueur plus près du trou joue alors qu'un joueur plus éloigné venant d'effectuer une sortie de bunker est en train de le ratisser.
- ✓ Lorsque la balle d'un joueur a dépassé le green, les joueurs plus proches du trou jouant leur coup d'approche depuis le devant du green doivent jouer pendant que le joueur se rend à sa balle et prépare son coup.

Emprunté de « L'essentiel des Règles de Golf »

Championnat de France de Pitch & Putt des A.S. d'Entreprise

La Coupe gagnée en :

- 2012 par l'AS USFEN 32
- 2019 par l'AS AIRBUS France



Qualifications régionales pour le Championnat de France de Pitch & Putt des A.S. d'Entreprise

CALENDRIER

Pour la zone Méditerranée

1 ^{er}	tour	samedi 26 février 2022	Golf de Fontcaude
2 ^{ème}	tour	samedi 12 mars 2022	Golf de Massane
3 ^{ème}	tour	samedi 19 mars 2022	Golf de Massane

Pour la zone Pyrénées

1 ^{er}	tour	samedi 26 février 2022	Golf de Salies du Salat
2 ^{ème}	tour	samedi 5 mars 2022	Golf de Garonne
3 ^{ème}	tour	samedi 12 mars 2022	Golf de l'Ariège

Qualification régionale commune

samedi 26 & dimanche 27 mars 2022

P.& P Golf de Fontcaude

Qualifications régionales pour le Championnat de France de Pitch & Putt des A.S. d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie.

Les joueurs et joueuses doivent être :

- membres de l'association d'entreprise qu'ils ou elles représentent.
- salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- et, soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'A.S. qu'ils représentent via Extranet.

⇒ Inscription d'une seule équipe par club.

⇒ Exceptionnellement, suivant le nombre de participants, pourront participer des équipes non éligibles à ce championnat, hors classement.

FORME de JEU

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke play brut / 36 trous par tour

L'épreuve est composée de 3 tours de qualification puis d'une finale régionale. A l'issue des 3 tours, le cumul des scores réalisés sur l'ensemble des 3 tours, permet de déterminer un classement de l'ensemble des équipes. **Les 7 premières équipes de la zone Pyrénées et les 5 premières équipes de la zone Méditerranée seront qualifiées pour participer à la finale régionale.**

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres, la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. Départs en shot-gun.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Les cadets ne sont pas autorisés.

En 2022 RESTRICTION de CLUBS

→ → Seuls 3 clubs et le putter sont autorisés pour la qualification régionale.

→ → Seuls 3 clubs y compris le putter seront autorisés pour la finale nationale

QUALIFICATION

Les 3 meilleures cartes de chaque équipe seront retenues à l'issue de chaque tour.

Le classement par tour sera réalisé par addition des scores de ces trois cartes, la première place allant à l'équipe ayant réalisé le score le plus bas.

Le classement à l'issue des 3 tours de qualifications sera réalisé par addition des 3 meilleurs scores de chaque tour.

Qualifications régionales pour le Championnat de France de Pitch & Putt des A.S. d'Entreprise

DEPARTAGE en cas d'EGALITE

En cas d'égalité à la fin d'un tour de qualification, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la 4^{ème} carte, sachant qu'une équipe ne rendant que 3 cartes, voit sa 4^{ème} carte affectée du score de 999.
- si l'égalité subsiste, prise en compte du meilleur score du tour,
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 2^{ème} meilleur score du tour
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 3^{ème} meilleur score du tour
- si l'égalité subsiste les points seront partagés.

En cas d'égalité à la fin des trois tours de qualification, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la somme des trois 4^{ème} cartes, sachant qu'une équipe ne présentant que 3 joueurs voit sa 4^{ème} carte affectée du score de 999.
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 3 meilleures cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 2^{ème} meilleures cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 3^{ème} meilleures cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste pour la qualification à la finale, le départage se fera en match-play brut, "mort soudaine", entre un co-équipier de chaque équipe désignée par le capitaine.

FINALE REGIONALE

En cas d'égalité à la fin de la finale, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la 4^{ème} carte, sachant qu'une équipe ne rendant que 3 cartes voit sa 4^{ème} carte affectée du score de 999.
- si l'égalité subsiste, le départage se fera en match-play brut, "mort soudaine", entre un co-équipier de chaque équipe désignée par le capitaine.

→ *Les 4 premières équipes de ce tour seront qualifiées pour la finale nationale qui aura lieu les 9 et 10 avril 2022 sur le golf P&P de La Prèze(16).*

→ *Seuls les résultats de la finale serviront à déterminer les équipes qui seront qualifiées.*

→ *Une participation financière de la commission de 200 € sera versée aux 4 équipes qualifiées pour la finale nationale.*

PRIX

- A l'issue des 3 tours de qualification, à la première équipe du classement général dans chaque zone.

- A l'issue de la finale, aux 4 premières équipes du classement général.

→ **Remise des Prix et cocktail à l'issue de la compétition**



COUPE de la LIGUE



Samedi 2 et dimanche 3 avril - Golf de Castres Gourjade

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux équipes d'Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie ayant obtenu leur qualification lors des qualifications à la Coupe de France 2021. Les joueurs et joueuses doivent être :

- Détenteurs de la licence F.F.Golf de l'année en cours.
- Adhérents d'une Association Sportive d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie.
- Salariés de ladite entreprise.

Chaque équipe doit confirmer son inscription au plus tard le **28 mars 2022** sur l'extranet F.F.Golf. Toute équipe non inscrite à cette date se verra remplacée par une équipe non qualifiée, ayant participé aux phases qualificatives de la Coupe de France 2021. La priorité sera celle du classement final.

La liste des équipiers potentiels (maximum 10) pourra être modifiée jusqu'au 28 mars minuit sur l'extranet F.F.Golf.

- ➔ Lors de la réunion des capitaines, chaque équipe devra fournir :
 - une impression de la liste des 10 équipiers, inscrits sur l'extranet
 - une attestation d'appartenance à l'entreprise dont dépend l'A.S. (ou bulletin de salaire).

QUALIFICATION des EQUIPES en 2021

- Le vainqueur de la dernière Coupe de la Ligue (2019) est automatiquement qualifié.
- Les 7 équipes qui ont été qualifiées à l'issue des épreuves servant de qualification régionale pour la Coupe de France 2021, selon un classement sur le score brut qui est établi lors de cette épreuve. (Voir paragraphe CLASSEMENT page 23)



COUPE de la LIGUE



Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

EQUIPES QUALIFIEES - Résultats brut Qualif Coupe de France 2021

1	AS AIRBUS France	Vainqueur de la Coupe de Ligue 2019, qualifié d'office	OK
2	AS AGJSEP L.R.		NOK
3	AS CNES		OK
4	AS AS PREFECTURE & C.Dal 31		OK
5	AS AIRBUS Staff		OK
6	AS THALES Avionics		OK
7	AS MATRA Toulouse		OK
8	ASPTT Toulouse		OK
9	➤ Remplaçant AS LATECOERE		OK
10	➤ Remplaçant : AS ATSCAF The Garonne		OK

FORME de JEU

La compétition se déroule en match-play : 18 trous, 1 foursome, 3 simples

FORMATION des POULES

2 poules de quatre équipes seront formées suivant la classification du paragraphe ci-dessus « EQUIPES QUALIFIEES ».

Poule A : équipes 1, 8, 4, 5

Poule B : équipes 2, 7, 3, 6

REMISE des PRIX

Un cocktail clôturera cette rencontre.
La Coupe de la Ligue sera remise à cette occasion



COUPE de la LIGUE



DEROULEMENT de l'EPREUVE

Composition

Chaque équipe est composée de 5 joueurs ou joueuses, (3 simples et 1 foursome). La composition des équipes peut être modifiée pour chacun des tours dans la limite des 10 joueurs inscrits.

Réunion des Capitaines

Toutes les équipes doivent être présentes à 8 h le 2 avril sur le putting green du golf de Castres-Gourjade. Un des membres de CASE sera présent et chaque Capitaine remettra les documents demandés (voir rubrique Participation page 16).

Déroulement

→ 1^{er} match de poule :

2 avril 8h sur le tee n°1:

Poule A : 1^{er} contre 8^{ème}, puis 4^{ème} contre 5^{ème}, puis :

Poule B : 3^{ème} contre 6^{ème}, Match D : 2^{ème} contre 7^{ème}

→ 2^{ème} match de poule :

2 avril 13h30 sur le tee n°1:

Poule A : 1^{er} contre 5^{ème}, puis 4^{ème} contre 8^{ème}, puis :

Poule B : 3^{ème} contre 7^{ème}, Match D : 2^{ème} contre 6^{ème}

→ 3^{ème} match de poule :

3 avril 7h30 sur le tee n°1:

Poule A : 1^{er} contre 4^{ème}, puis 5^{ème} contre 8^{ème}, puis :

Poule B : 3^{ème} contre 2^{ème}, Match D : 7^{ème} contre 6^{ème}

→ finale et place de 3^{ème} (4 équipes)

3 avril 13h00 sur le tee n°1:

Les deux premiers des poules jouent la finale, les deux seconds la petite finale

RESULTATS

Le cumul des points totalisés par chaque équipe détermine le classement de chaque équipe dans sa poule respective.

Attribution : de **deux points** à l'équipe victorieuse en **foursome**.

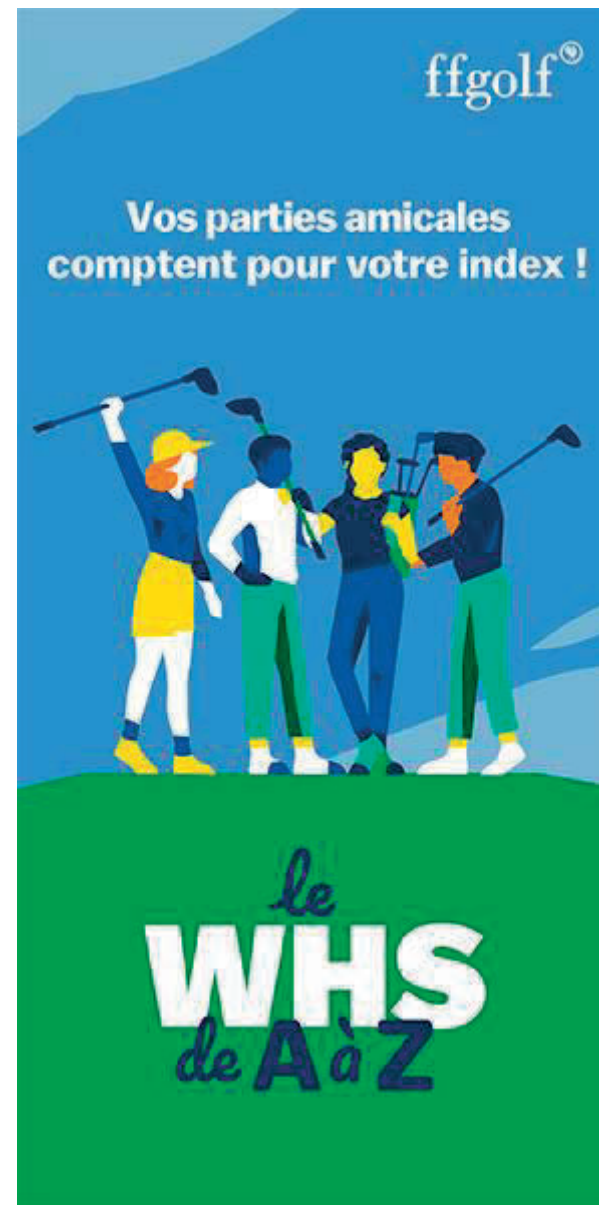
Attribution d'**un point** au joueur vainqueur en **simple**.

Pas de play-off pour les tours de poules, tous les matches seront arrêtés au 18^{ème}

En cas d'égalité entre deux équipes le départage se fera sur la base du plus grand nombre de « up », puis du plus petit nombre de « down » et finalement par tirage au sort.

En finale/petite finale : Aucun match ne peut être partagé. Play-off en cas d'égalité après 18 trous, à partir du trou défini par le comité de l'épreuve.

L'équipe vainqueur sera qualifiée automatiquement pour l'année suivante.



à la page 67

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

La Coupe gagnée en :

- 1991 par l'AS IBM Montpellier
- 2002 par l'AS MATRA Toulouse
- 2011 par l'AS CAP Gémini Toulouse
- 2013 par l'AS MATRA Toulouse
- 2018 par l'AS AIRBUS France



COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

Phase éliminatoire régionale

1 ^{er} tour	samedi 30 avril	Golf de Carcassonne
2 ^{ème} tour	samedi 7 mai	Golf de Grand Rodez
3 ^{ème} tour	samedi 25 juin	Golf de Mazamet
4 ^{ème} tour	samedi 2 juillet	Golf d'Albi

PARTICIPATION

- ▶ L'index maximum des participants est limité à 30, étant entendu que les joueurs ayant un index compris entre 21.4 et 30.0 joueront avec un index de 21.4.
- ▶ Inscription possible de 8 joueurs sur chaque tour. Le capitaine devra informer l'organisateur du nombre de joueurs alignés à chaque tour, soit en début de saison, soit au plus tard le mardi précédent la compétition.
- ▶ Chaque A.S. devra remettre au starter, avant le départ du 1^{er} joueur de l'équipe, la fiche de composition de son équipe
- ▶ Chaque A.S. devra remettre au comité de l'épreuve une attestation justifiant de la qualité de salarié des membres de son équipe, pour l'ensemble des 4 tours, au plus tard le **samedi 30 avril** pour le 1^{er} tour.

Pour faciliter l'intégration dans cette épreuve, à de nouvelles associations sportives, il est admis d'inscrire des équipes mixtes salariés/non salariés. Les conditions suivantes devront être respectées :

- ▶ L'équipe devra être constituée d'au moins un salarié (de préférence le capitaine),
- ▶ Les équipiers non salariés devront avoir un index maximum de 21.4.
- ▶ Cette équipe ne pourra pas prétendre à la qualification, ni au classement.
- ▶ Cette possibilité d'inscription vaudra dans la limite du nombre d'équipes inscrites

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

TEMPS de JEU

► Compte-tenu des nouvelles règles (score maximum / temps de recherche de balle réduit / «prêt ?-jouez !» /..), les pénalités pour jeu lent seront appliquées à l'arrivée au trou 18. Un retard de plus de 20mn par rapport à la partie précédente entraînera une pénalité de 2 coups pour tous les joueurs de la partie.

FORMULE de JEU pour chaque TOUR

4 simples, stroke-play net sur 18 trous. Les trois meilleurs scores par tour sont retenus

► En application des nouvelles règles, la formule **score maximum s'appliquera et sera de + 5 (brut) par rapport au par sur chaque trou.**

ORDRE des DEPARTS

Si plus de 4 équipiers inscrits, les départs 1 à 4 seront obligatoirement pris par les 4 équipiers représentant l'équipe de leur AS.

Les départs du 1er tour se font dans l'ordre croissant correspondant aux **résultats de 2021.**

Pour les tours suivants, les départs se font dans l'ordre croissant correspondant au classement du tour précédent.

Des dérogations faisant suite à des demandes justifiées seront possibles à condition qu'elles ne faussent pas l'équité de la compétition.

CLASSEMENT

Le classement, par équipe, après chaque tour, est établi par addition des 3 meilleures cartes en NET et donne lieu à l'attribution des points comme suit : 1^{er} : 9 points, 2^{ème} : 6 points, 3^{ème} : 4 points, 4^{ème} : 3 points, 5^{ème} : 2 points, 6^{ème} : 1 point.

Toute équipe alignant moins de 3 joueurs marque 0 point.

→ A l'issue des 4 rencontres, le cumul des points marqués sur l'ensemble des 4 tours permettra de déterminer les 3 premières équipes qui seront qualifiées pour la finale nationale qui aura lieu les 16-17-18 septembre 2022 sur le golf du Haut Poitou (86130 Beaumont St Cyr).

→ Une participation financière de la commission de 400 € sera versée aux 3 équipes qualifiées pour la finale nationale.

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

CLASSEMENT (suite)

→ Un classement sur le résultat brut sera établi pour la qualification à la **Coupe de la Ligue 2022** (cf. règlement particulier page 16).

DEPARTAGE en cas d'EGALITE

En cas d'égalité à la fin d'un tour, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la meilleure 4^{ème} carte,
- si l'égalité subsiste, prise en compte du meilleur score du tour,
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 2^{ème} score du tour
- si l'égalité subsiste, prise en compte du 3^{ème} score du tour
- si l'égalité subsiste les points seront partagés.

En cas d'égalité à la fin des quatre tours, le départage est fait ainsi :

- prise en compte de la somme des 4^{èmes} cartes de chacun des tours, sachant qu'une équipe ne présentant que 3 joueurs voit sa 4^{ème} carte affectée du score de 999.
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 4 meilleures cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 2^{ème} cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, prise en compte de la somme des 3^{ème} cartes de chacun des tours,
- si l'égalité subsiste, le départage se fera en match-play brut, "mort soudaine", entre deux équipes. Les équipes seront composées de 2 simples et d'un foursome.

REMISE des PRIX

- A chaque tour, à l'équipe vainqueur en Net
- A l'issue des 4 tours, aux 3 premières équipes en net du classement général.

Les prix seront remis à la lecture des résultats du 4^{ème} tour.

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

Un cocktail sera offert à la lecture des résultats pour le classement général.



TROPHEE DEVELOPPEMENT



Créé en 2006, le Trophée développement récompense les AS d'entreprise (CE ou STE) suivant un classement intégrant les priorités suivantes pour 2022 :

- 1- Créations de licences 3- % d'évolution du nombre de licenciés.
- 2- Reprises de licences. 4- Part de création par rapport au nbre de licenciés et création dans un club avec terrain avec rattachement la même année.

Pour figurer au classement, l'AS, CE ou STE doit disposer d'au moins un licencié et avoir créé plus de 2 nouvelles licences en 2022 à la date de clôture des licences 2022

Il existe 2 catégories d'Associations Sportives :

Catégorie A (AS ayant plus de 50 licenciés)

Catégorie B (AS ayant de 1 à 49 licenciés)

Récompenses

Trophée National:

Les présidents des Associations Sportives gagnantes **seront invités à la Coupe des Présidents 2023. (droits de jeu et nuit d'hôtel)**

Trophée de Ligue:

Les présidents des Associations Sportives gagnantes du trophée 2021 se verront remettre une dotation, abondée par GOLFY, au cours de la Coupe des Présidents des AS, le 18 juin 2022 sur le Golf de Rodez.

GOLFY est partenaire du trophée développement



Remise du Trophée Développement 2021 au cours de la soirée de la Coupe des Présidents fédérale en présence d'Alain JEANJEAN Pdt de Golfy



Remise du Trophée Développement Ligue -50 licenciés à Jean Podlecki (Université Montpellier)



MÉRITE DES AS ENTREPRISE en Occitanie

Rang	Nbre de points	Nom de l'AS
1	1010	AS DECATHLON
4	825	AIRBUS STAFF ASSOCIATION
21	500	C. S. CHEMINOTS DE MONTPELLIER
22	480	AGJSEP LANGUEDOC-ROUSSILLON
30	425	AIRBUS FRANCE GOLF
33	400	AGJSEP DE L'OCCITANIE OUEST
43	260	ASC CNES
53	205	AS ASPTT TOULOUSE
55	200	AS ATSCAF HAUTE GARONNE
55	200	CE CAPGEMINI TS TOULOUSE
55	200	AS MATRA TOULOUSE
84	100	LES EPERVIERS
84	100	THALES AVIONICS C.O. TOULOUSE
92	90	THALES INTER-SPORTS (TIS)
125	20	COCDP DU GARD
125	20	PLANETE LOISIRS SPORTS
134	15	ASPTT ALBI
183	5	AS PIERRE FABRE
183	5	AS DES AUTOBUS DE TOULOUSE

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

CALENDRIER - 1^{ère} et 2^{ème} division

Pour la zone Méditerranée

1 ^{er} tour	samedi 12 mars	Golf de St Thomas
2 ^{ème} tour	samedi 2 avril	Golf du Cap d'Agde
3 ^{ème} tour	samedi 14 mai	Golf de La Grande Motte
4 ^{ème} tour	samedi 28 mai	Golf de Fontcaude

Pour la zone Pyrénées

1 ^{er} tour	samedi 23 avril	Golf de Guinlet
2 ^{ème} tour	samedi 14 mai	Golf de l'Ariège
3 ^{ème} tour	samedi 11 juin	Golf de Lannemezan
4 ^{ème} tour	samedi 8 octobre	Golf d'Albi

Finale des 3 divisions toutes zones

Samedi 29 octobre Golf de St Cyprien

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

1^{ère} et 2^{ème} division

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, adhérents à une association sportive d'entreprise de la Ligue d'Occitanie.

→ Pour les épreuves en NET, l'index est limité à 35.4, étant entendu que les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 joueront avec un index de 35.4. Les enfants de plus de 16 ans, à la date de la compétition, fils ou filles de salariés de l'entreprise dont dépend l'association, titulaires d'une licence de leur AS d'Entreprise, et possédant un index inférieur à 35,4 pourront être inscrits.

🚩 Un bonus de 2 points sera attribué à chaque équipe dont au moins une dame aura participé à la compétition. Le remplaçant n'étant pas considéré comme équipier.

DEPARTS

Les départs se feront des marques (voir tableau)

DIVISIONS zone Pyrénées

1^{ère} Division : Toulouse ELECTRO GAZ Club, ATSCAF 31, AS Préf & C.Dal 31, AIRBUS Staff Asso, AS AIRBUS France, AS MATRA, ASPTT Toulouse, AS Sports Axa, US LATECOERE, ASPTT Albi.

2^{ème} Division : AS BASF Boussens, Les EPERVIERS, COSAT Mairie de Toulouse, CAP GEMINI, AS AIR France. AS TOULOUSE INTER Sports, AS Pierre FABRE. U.S Armement Toulouse, AS PLANETE LOISIRS, AS Autobus de Toulouse.

DIVISIONS zone Méditerranée

1^{ère} Division : ASPTT Montpellier, Golf Club Militaires de Montpellier, ASPTT Nîmes, C.S. Cheminots Montpellier, AGJSEP L.R, AS PACAM, AS GAZELEC 34, ATSCAF du Gard, USFEN 34, AS CAMERON.

2^{ème} Division : AS HOSPITALIERS de Montpellier, AS Territoriaux Montpellier, GOLFEAU, AS Avenir Swing Sécurité Sociale, AS Crédit Agricole, Université Montpellier, AS COLAS Languedoc, AS HOSPITALIERS de Nîmes, AS GOLA, AS C.O.C.D.P. du Gard.

RESULTATS

- ☒ Les 3 derniers clubs de la première division descendent en deuxième division
- ☒ Les 3 derniers clubs de la deuxième division descendent en troisième division
- ☒ Les 3 premiers clubs de la deuxième division accèdent à la première division
- ☒ Les 3 premiers clubs de la troisième division accèdent à la deuxième division

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

CALENDRIER - 3^{ème} division

Pour la zone Méditerranée

1 ^{er} tour	samedi 19 mars	Golf de La Gde Motte
2 ^{ème} tour	samedi 16 avril	Golf de Massane
3 ^{ème} tour	samedi 21 mai	Golf de Carcassonne
4 ^{ème} tour	samedi 2 juillet	Golf du Pic St Loup

Pour la zone Pyrénées

1 ^{er} tour	samedi 16 avril	Golf de Bigorre
2 ^{ème} tour	samedi 21 mai	Golf d'Eauze
3 ^{ème} tour	dimanche 12 juin	Golf de Lannemezan
4 ^{ème} tour	samedi 3 sept.	Golf de Auch-Embats

Finale des « équipes 2 » toutes zones

Samedi 8 octobre - Golf de La Grande Motte

Finale des 3 divisions toutes zones

Samedi 29 octobre - Golf de St Cyprien

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes 3^{ème} division

*Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la
Commission des Associations Sportives d'Entreprise*

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, adhérents à une association sportive d'entreprise de la Ligue d'Occitanie,

→ Pour les épreuves en NET, l'index est limité à 35.4, étant entendu que les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 joueront avec un index de 35.4.

Les enfants de plus de 16 ans, à la date de la compétition, fils ou filles de salariés de l'entreprise dont dépend l'association, titulaires d'une licence de leur AS d'Entreprise, et possédant un index inférieur à 35,4 pourront être inscrits.

🚩 Un bonus de 2 points sera attribué à chaque équipe dont au moins une dame aura participé à la compétition. Le remplaçant n'étant pas considéré comme équipier.

🚩 **Les doubles se jouent à deux, un joueur seul ne peut pas y participer.**

DEPARTS

Les départs se feront des marques jaunes pour les hommes et rouge pour les dames

DIVISIONS zone Pyrénées

3^{ème} Division : Université Paul SABATIER, US du Crédit Agricole, ASPTT Tlse - 2, AS THALES Avionics, AS Département du Tarn, COSAT Golf - 2, AS IBM Golf Toulouse, CE ALTRAN, ASC CNES, AS de l'ONERA, AS B.P.O C, AIRBUS Staff - 2, AS Autobus de Toulouse- 2, AGJSEP Occitanie Ouest, AS Golf Team BOSCH, et toutes les autres

DIVISIONS zone Méditerranée

3^{ème} Division : ATSCAF Montpellier, AS GAZELEC 30, AS AIR France 34, AS CIRAD, AS AGORES-LR, AS CG Alès, SNR Cévennes, AS GBM, AS QG Golf Club.

RESULTATS

☒ Les 3 premiers clubs de la troisième division accèdent à la deuxième division
Vade-mecum 2022 - Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS

par équipes

3^{ème} division – Equipes 2

PARTICIPATION

Pour les AS souhaitant faire participer plus de joueurs(ses), la possibilité de faire participer une seconde équipe est ouverte. Suivant les mêmes conditions de participation qu'édictées plus haut.

Une seule équipe pourra être présente pour la finale des équipes 2.

Ces équipes se nommeront Equipe 2.

- ✚ Pour chaque tour et pour la finale la seule règle imposée est qu'au maximum 2 des joueurs inscrits dans cette **équipe 2** aient participé à un tour précédent des Inter-Clubs en équipe 1.
- ✚ Pour chaque tour, les joueurs des équipes 2 jouent sur le même parcours et le même jour que les équipes de 3^{ème} div.

FORMES de JEU

Les formes de jeu sont identiques en 3^{ème} division pour les équipes, qu'elles se nomment 1 ou 2.

DEPARTS

Les départs se feront des marques jaunes pour les hommes et rouge pour les dames.

DIVISIONS zone Méditerranée - Equipe 2

3^{ème} Division : AGJSEP-LR2, ASPTT Nîmes1, AS GOLA, AS COLAS-LR, ASPTT Montpellier, G.C.D.M2, ATSCAF du Gard2, USFEN 34, ASPTT Nîmes2, ATSCAF du Gard1, C.G.D.M1, AGJSEP-LR1, AS AIR France Montpellier, AS GAZELEC 34, AS Territoriaux Montpellier, AS CAMERON, AS Hospitaliers de Nîmes, CSCM, Golfeau

DIVISIONS zone Pyrénées - Equipe 2

3^{ème} Division : ASPTT Toulouse, AS AIRBUS Staff, AS COSAT, AS Autobus de Toulouse, ATSCAF31, ASPTT d'Albi,..... et toutes celles qui souhaitent s'y inscrire.

RESULTATS

Equipes 2 : Elles ne sont pas éligibles à la montée en 2^{ème} division, mais participent à la finale de ligue des équipes 2.(Calendrier page 30)

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS

par équipes

1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} division

FORMES de JEU pour les 3 divisions

Forme Simple Stableford en NET.

Chaque équipe est composée de 4 joueurs. Le score de l'équipe est calculé par addition des 3 meilleures cartes en Net. Le classement est établi en Net. En cas d'égalité, le départage est effectué sur la base de la quatrième carte. Dans le cas où une équipe n'a pas rendu de quatrième carte, le classement est établi au profit des autres équipes dont les quatrième cartes sont comparées. Si l'égalité subsiste le départage se fait sur la meilleure carte, puis sur la seconde et enfin la troisième. En dernier lieu, si l'égalité subsiste, les points seront partagés

Forme 4 balles meilleures balles Stableford en BRUT.

Chaque équipe est composée de 3 doubles. Le score de l'équipe est calculé par addition des 2 meilleures cartes en brut. Le classement est établi en brut. En cas d'égalité, le départage est effectué sur la base de la troisième carte. Dans le cas où une équipe n'a pas rendu de troisième carte, le classement est établi au profit des autres équipes dont les troisième cartes sont comparées. Si l'égalité subsiste le départage se fait sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En dernier lieu, si l'égalité subsiste, les points seront partagés.

Forme Chapman NET.

Chaque équipe est composée de 6 joueurs. Les 2 joueurs du camp jouent chacun une balle du départ, puis les échangent pour le 2^{ème} coup, et choisissent ensuite celle qui leur convient le mieux pour terminer le trou en jouant alternativement. Le score de l'équipe est calculé par addition des 2 meilleures cartes en Net. Le classement est établi en Net. En cas d'égalité, le départage est effectué sur la base de la troisième carte net. Dans le cas où une équipe n'a pas rendu de troisième carte, le classement est établi au profit des autres équipes dont les troisième cartes sont comparées. Si l'égalité subsiste le départage se fait sur la meilleure carte, puis sur la seconde. Enfin, si l'égalité subsiste, les points sont partagés

FORMES de JEU pour les 3 divisions - suite

Forme Simple Stableford en BRUT.

Chaque équipe est composée de 4 joueurs. Le score de l'équipe est calculé par addition des 3 meilleures cartes en Brut. Le classement est établi en Brut. En cas d'égalité, le départage est effectué sur la base de la quatrième carte. Dans le cas où une équipe n'a pas rendu de quatrième carte, le classement est établi au profit des autres équipes dont les quatrièmes cartes sont comparées. Si l'égalité subsiste le départage se fait sur la meilleure carte, puis sur la seconde et enfin la troisième en net. Enfin, si l'égalité subsiste, les points sont partagés

ORDRE de DEPARTS des 1^{ère} et 2^{ème} DIVISIONS

1^{er} tour - 1 ^{ère} Division, 2 ^{ème} Division	2^{ème} tour - 2 ^{ème} Division, 1 ^{ère} Division
3^{ème} tour - 2 ^{ème} Division, 1 ^{ère} Division	4^{ème} tour - 1 ^{ère} Division, 2 ^{ème} Division

RESULTATS (pour les 3 divisions)

Le classement après chaque tour est établi selon la formule d'attribution de points suivante :

1^{er} : 10 points, 2^{ème} : 9 points, 3^{ème} : 8 points, 4^{ème} : 7 points, 5^{ème} : 6 points, 6^{ème} : 5 points, 7^{ème} : 4 points, 8^{ème} : 3 points, 9^{ème} : 2 points, 10^{ème} : 1 point.

A l'issue de chaque tour, en cas d'égalité, le départage se fera sur la 4^{ème} carte pour les épreuves en simple et sur la 3^{ème} carte pour les épreuves en double. Dans le cas où un club n'a pas rendu de 4^{ème} carte en simple ou de 3^{ème} carte en double, le classement est établi au profit des autres clubs.

Si l'égalité subsiste, on comparera les meilleures cartes, puis les secondes, puis les troisièmes, pour les épreuves en simple. En dernier lieu, si l'égalité subsiste, on comparera les meilleures cartes sur les 9 derniers trous, puis les 6, puis les 3 et enfin au trou par trou en remontant du 18 au 1.

RESULTATS (pour les 3 divisions) suite

Le classement final est établi par addition des points acquis à chacun des tours, augmenté le cas échéant du bonus de 2 points pour participation féminine et ce à chaque tour.

En cas d'égalité au classement général après attribution des bonus, le départage se fera sur le cumul des cartes non retenues (4^{ème} carte en simple et 3^{èmes} carte en double) puis sur le cumul des 4 meilleures cartes, puis sur le cumul des quatre 2^{èmes} cartes, puis sur le cumul des deux 3^{èmes} carte en simple.

En cas d'égalité au classement général après attribution des bonus le départage se fera sur le cumul des meilleures cartes de chaque équipe de chaque tour. Si l'égalité subsiste on comparera le cumul des 2^{èmes} cartes puis des 3^{èmes} cartes pour les épreuves en simple.

REMISE des PRIX (pour les 3 divisions)

Finale des Championnats Inter-Clubs des 3 divisions

- Un apéritif sera offert aux joueurs
- Un repas sera pris en commun au cours duquel sera faite la remise des Coupes « tournantes » de chaque division.

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

Finale des Championnats Inter-Clubs des Equipes 2

Une finale des équipes 2 aura lieu sur le Golf de La Grande Motte, le 8 octobre. Pourront y prétendre les 8 premières équipes 2 de Méditerranée et les 4 premières équipes 2 de Pyrénées.

Le nombre des équipes 2 pourra être modifié en fonction des participations de ces équipes dans chaque zone

Un cocktail clôturera cette compétition et un trophée sera remis au vainqueur, au cours d'un repas pris en commun.

L'EAU, UNE RESSOURCE FRAGILE NÉANMOINS **INDISPENSABLE** POUR LES GOLFS

La quantité et la qualité de la ressource en eau sont de plus en plus menacées partout dans le monde et également en France. Le nombre d'arrêtés réglementant les usages de l'eau augmente chaque année.

Pour les golfs, il s'agit d'interdictions d'arroser en journée, et dans les situations les plus critiques, certaines surfaces de jeu : d'abord les fairways, puis les départs, mais aussi les greens en cas de risque grave de pénurie d'eau potable et pour la survie des écosystèmes aquatiques fragiles. Il s'agit de mesures de solidarité entre usagers de l'eau.

L'état sec et jaune des parcours est passager. Qu'il soit subi (arrêté) ou assumé (volonté de ne pas arroser toutes les zones), apprécions le caractère changeant du paysage et rappelons-nous que l'objectif est d'économiser notre bien commun, l'eau, aux périodes où les ressources sont les plus sollicitées.

Comme le vent ou la pluie, l'état sec du terrain n'empêche pas la pratique du golf. Il constitue un facteur de plus à considérer dans notre lecture du jeu. C'est l'essence même du jeu de savoir apprivoiser les conditions changeantes : développer ses facultés d'adaptation et de décisions sur les parcours choix de club, type de trajectoire, sécurité ou prise de risque, coup roulé, attaque plus courte pour le drapeau

Comment les golfs français réduisent leur consommation ?

En investissant dans du matériel d'arrosage plus performant et en rénovant leur système d'irrigation.

- En intensifiant le travail mécanique du sol pour favoriser l'enracinement profond du gazon ainsi que l'accès à plus d'eau et de nutriments.
- En développant des solutions alternatives : récupération et stockage des eaux pluviales, utilisation des eaux recyclées de stations d'épuration.
- En implantant des nouvelles graminées plus résistantes à la sécheresse et aux maladies.
- En réduisant ou en stoppant volontairement l'arrosage de certaines surfaces jusqu'au jaunissement.

Quelques chiffres clés

La consommation moyenne d'un golf de 9 trous en France est d'environ 25 000 m³ par an.

Elle varie selon les régions et le climat. Au nord, elle se situe autour de **8 000 m³** par an, tandis qu'au sud, elle est proche de **80 000 m³** par an.

Moins de 10% des golfs ont recours à l'eau potable pour l'arrosage. Pour ces golfs la recherche d'une ressource alternative est prioritaire. Leurs consommations sont raisonnées car elles représentent en moyenne par an et pour un parcours de 9 trous, l'équivalent de celle d'un village de 350 habitants.

La consommation globale d'eau a diminué de 14 % entre 2006 et 2010 et cette dynamique se poursuit !





TABLEAU de REPARTITION des TOURS pour les CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

DIVISION	Méditerranée			Pyrénées.		
	Date	Formule	Dép.	Date	Formule	Dép.
1 ^{ère}	12 mar	Chp. Net	J / R	23 avril	Simple N	Bc / Bu
1 ^{ère}	2 avril	Simple B	J / R	14 mai	4b Mb	Bc / Bu
1 ^{ère}	14 mai	Simple N	J / R	11 juin	Chp Net	Bc / Bu
1 ^{ère}	28 mai	4b Mb	J / R	8 oct.	Simple B	Bc / Bu
2 ^{ème}	12 mar	Chp. Net	J / R.	23avril	Simple N	Bc / Bu
2 ^{ème}	2 avril	Simple B	J / R.	14 mai	4b Mb	Bc / Bu
2 ^{ème}	14 mai	Simple N	J / R.	11 juin	Chp Net	Bc / Bu
2 ^{ème}	28 mai	4b Mb	J / R.	8 oct.	Simple B	Bc / Bu
3 ^{ème}	19 mar	Chp Net	J / R.	16 avril	Simple N	J / R.
3 ^{ème}	16 avril	Simple B	J / R.	21 mai	Chp Net	J / R.
3 ^{ème}	21 mai	Simple N	J / R.	12 juin	4b Mb	J / R.
3 ^{ème}	2 juillet	4b Mb	J / R.	3 sept.	Simple B	J / R.
Finale	29 oct	Chp Net	Simp N	4b Mb	Simple B	J / R.
Finale éq 2	8 oct.	Chp Net	Simp N	4b Mb	Simple B	J / R.

Légende

Chp. Chapman

4b Mb 4 balles meilleure balle

Simple B/N Stableford simple en brut ou en net

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS

par équipes

Finales des 3 divisions

Samedi 29 octobre - Golf de St Cyprien

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, adhérents à une association sportive d'entreprise de la Ligue d'Occitanie

→ Pour les épreuves en NET, l'index est limité à 35.4, étant entendu que les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 joueront avec un index de 35.4.

Les enfants de plus de 16 ans, à la date de la compétition, fils ou filles de salariés de l'entreprise dont dépend l'association, titulaires d'une licence de leur AS d'Entreprise, et possédant un index inférieur à 35,4 pourront être inscrits.

🚩 Un bonus de 8 points sera attribué à chaque équipe dont au moins une dame aura participé à la compétition. Le remplaçant n'étant pas considéré comme équipier.

DEPARTS

Les départs se feront des marques Blanches pour les hommes et Bleues pour les dames pour les 3 divisions,

FORMES de JEU pour les 3 divisions

Chaque équipe est composée de 6 joueurs et/ou joueuses

La formule de jeu pour les finales sera :

- 1 Chapman net ○ 1 4 balles Meilleure balle brut
- 1 simple Stableford net ○ 1 simple Stableford brut

Le score de l'équipe est calculé par addition des 4 cartes.

En cas d'égalité, le départage est effectué sur la comparaison des meilleures cartes, puis des secondes cartes, puis des 3èmes cartes puis des 4èmes cartes.

En cas d'égalité, il sera procédé à un Play Off en « mort soudaine » en brut par 2 joueurs désignés par les capitaines.

PRIX

Voir rubrique « Remise des Prix » page 35

CHAMPIONNAT de LIGUE

Individuel

Calendrier

Série Promotion, toutes zones

Samedi 4 juin Golf de Carcassonne

Finale toutes zones

samedi 27 & dimanche 28 août
Golf de Montauban-Lestang

CHAMPIONNAT de LIGUE Individuel - Série Promotion

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par
la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

Samedi 4 juin Golf de Carcassonne

PARTICIPATION

Compétition ouverte à tous les joueurs et joueuses, dont les index sont compris entre 10,5 et 34,5 pour les joueurs et entre 12,5 et 34,5 pour les joueuses
La participation à cette épreuve est subordonnée à l'inscription de tous les joueurs via l'extranet F.F.Golf.

Les joueurs sont répartis en deux catégories :

- 🚩 **Catégorie Salarié** pour les joueuses et joueurs salariés de l'entreprise dont dépend l'association sportive.
- 🚩 **Catégorie Invité** pour les joueuses et joueurs membres de l'association sportive d'entreprise mais non salarié(e)s de l'entreprise.

Les enfants de plus de 16 ans, à la date de la compétition, fils ou fille de salariés de l'entreprise dont dépend l'association, titulaire d'une licence de leur AS d'Entreprise, et possédant un index inférieur à 34,5 pourront être inscrits.

FORME de JEU

La compétition se déroule sur 18 trous en **stableford brut**.

Les départs se font en échelonné à 10mn.

Les marques de départ seront rouges pour les dames et jaunes pour les messieurs.

QUALIFICATION

Le nombre de joueurs et joueuses qualifiés pour le championnat de ligue est :

- Catégorie " Salarié" 6 Dames et 30 Hommes
- Catégorie " Invités" 2 Dames et 8 Hommes

Ces quotas pourront être ajustés en fonction du nombre d'inscrits, et d'ex æquo

- ➔ Un minimum de 8 points brut est exigible pour être retenu dans ces quotas.

REMISE des PRIX

Un cocktail clôturera cette compétition, dans le respect des règles sanitaires

CHAMPIONNAT de LIGUE Individuel

samedi 27 et dimanche 28 août Golf de Montauban

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la
Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses appartenant à une association sportive d'entreprise de la ligue d'Occitanie, et répondant à l'un des critères suivants :

- ⇒ qualification obtenue au cours de l'épreuve de championnat de ligue Promotion, qui a eu lieu le 4 juin sur le golf de Carcassonne.
- ⇒ titulaire d'un index inférieur ou égal à 10.4 pour les hommes et inférieur ou égal à 12.4 pour les dames. L'index pris en compte sera celui du 4 juin 2022.
- ⇒ détenteurs du titre de la **saïson 2021** dans toutes les catégories H et D. : **Vincent ROUSSET, Claire CHAZALY**, (photo)

Les joueurs sont répartis en 4 catégories :

Catégorie salarié Dames et salarié Hommes pour les joueuses et joueurs salariés de l'entreprise dont dépend l'association sportive.

Catégorie invité Dames et invité Hommes pour les joueuses et joueurs membres de l'association

FORME de JEU

La compétition se déroule sur deux tours de 18 trous en **stroke-play brut**.

Le classement se fera sur le total des 2 tours soit sur 36 trous en **stroke-play brut**.

Tout joueur ou joueuse qui ne participera pas obligatoirement aux 2 tours, ne sera pas classé.

Un arbitre de la ligue sera présent sur cette rencontre.



CHAMPIONNAT de LIGUE

Individuel

samedi 27 et dimanche 28 août Golf de Montauban

ORDRE et MARQUES de DEPARTS

Les départs se feront, pour le premier tour, dans l'ordre décroissant des index
Les départs se feront, pour le second tour, dans l'ordre décroissant des résultats du premier tour.

Les marques de départ seront bleues pour les dames et blanches pour les hommes

CLASSEMENT, DEPARTAGE

Un classement est effectué par catégorie en brut et net. La remise de la fiche de catégorie de joueur **est indispensable pour ce classement.**

Catégorie " Salariés" Dames Catégorie " Salariés" Homme
Catégorie " Invités" Dames Catégorie " Invités" Hommes

→ En cas d'ex æquo pour la 1ère place à la fin des 2 tours, le départage se fait en play-off "mort soudaine" et ce pour chaque catégorie, sur les trous désignés par le comité de l'épreuve.

En cas d'égalité pour les autres places, le départage se fait suivant les règles informatiques de la F.F.Golf.

QUALIFICATIONS au Championnat Fédéral 2022.

Cette épreuve sert de tour de sélection pour la participation au Championnat Fédéral.

Les deux premiers hommes et la première dame de la catégorie « Salarié », seront sélectionnés pour participer au Championnat Fédéral Individuel qui se déroulera les 10 et 11 septembre sur le golf de Saumane (84800 SAUMANE)

→ Seuls 5 joueurs(ses) formeront l'équipe de ligue : Les 3 premiers qualifiés et 2 wild-card.

CHAMPIONNAT de LIGUE

Individuel

samedi 27 et dimanche 28 août Golf de Montauban

REGLES du Championnat Fédéral 2022.

Nombre maximum d'inscriptions nationales 90 participants :

- Equipes de 5 joueurs ou/et joueuses.
- 60 joueurs seront qualifiés par leur ligue.
- 30 joueurs seront retenus par ordre d'index en inscriptions directes.

TITRE

Attribution du titre de **Champion de Ligue Occitanie** au meilleur score brut, homme et dame salarié.

PRIX

Pour les vainqueurs en brut Homme et Dame de la catégorie Salariés :

- Un trophée « tournant » leur est remis
- Une réplique leur est attribuée pour souvenir.

Des récompenses sont attribuées :

- ▶ Catégorie " **Salariés**" 1^{ère} Dame en brut
- ▶ Catégorie " **Salariés**" 1^{ère} Dame en net
- ▶ Catégorie " **Salariés**" 3 premiers Hommes en brut
- ▶ Catégorie " **Salariés**" 1^{er} Homme en net
- ▶ Catégorie " **Invités**" 1^{ère} Dame en brut
- ▶ Catégorie " **Invités**" 2 premiers Hommes en brut

La remise des trophées se déroulera au cours du cocktail qui clôturera cette compétition

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lot

CHAMPIONNAT MATCH-PLAY

Journée de Qualifications

samedi 10 septembre - Golf de Mazamet La Barouge

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition par équipe ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf. appartenant à une association sportive d'entreprise, adhérents de la Ligue d'Occitanie.

Cette compétition sert de qualification pour les phases finales du Championnat Match-play.

FORME de JEU

- ▶ La compétition se déroule en foursome stableford brut sur 18 trous.
- ▶ Les équipes sont composées de 6 joueurs ou/et joueuses, dont au moins une dame.
- ▶ Si une équipe ne présente pas de dame, elle sera rétrogradée de 2 places au classement

DEROULEMENT de l'EPREUVE

Chaque équipe est composée de 3 doubles. Le score de l'équipe est calculé en additionnant les 2 meilleures cartes en brut. Le classement est établi en brut. En cas d'égalité, le départage est effectué sur la 3^{ème} carte. Dans le cas où une équipe n'a pas rendu de 3^{ème} carte le classement est établi au profit des équipes dont les 3^{èmes} cartes sont comparées. Si l'égalité subsiste, le départage se fait sur la meilleure carte, puis sur la 2^{ème}, puis sur la 3^{ème} en brut.

Les équipes terminant aux 8 premières places sont qualifiées pour les 1/4 de finale du championnat foursomes match play. En cas de désistement d'une équipe qualifiée, l'équipe classée à la 9^{ème} place sera qualifiée et ainsi de suite. Elles seront classées de 1 à 8 en fonction des résultats obtenus lors du tour de qualification.

REMISE des PRIX

La remise des trophées se déroulera au cours du cocktail qui clôturera cette compétition.

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

CHAMPIONNAT MATCH-PLAY

Phases finales

1/4 de finale samedi 1^{er} octobre Golf de Mazamet La Barouge
1/2 et finale samedi 22 octobre Golf de Castres-Gourjade

DEROULEMENT de l'EPREUVE

Le tableau des rencontres se fera à partir du classement du tour de qualification : l'équipe classée 1^{ère} sera opposée à l'équipe classée 8^{ème} et ainsi de suite.

La composition de l'équipe peut être modifiée pour chacun des tours.

FORME de JEU

- ▶ La compétition se déroule en **match-play brut**.
Pour chaque tour, les équipes sont composées de 7 joueurs dont une joueuse obligatoire formant 3 simples et deux doubles. La forme de jeu pour les doubles est le foursome.
- ▶ Voir les précisions sur l'ordre de jeu pour les match-play en page 3.

RESULTATS des RENCONTRES

- ➔ 1 point est attribué à chaque camp vainqueur en double.
- ➔ 1 point est attribué à chaque camp vainqueur en simple
- ➔ Une équipe ne présentant que 6 joueurs perd le simple 3.
- ➔ Une équipe ne présentant pas de joueuse perd 1 point.
- ➔ Une équipe ne présentant que 5 joueurs perd le Foursome 2.
- ➔ Une équipe ne présentant que 4 joueurs perd le Foursome 2 et le Simple 3.
- ➔ Aucun match ne peut être partagé. En cas d'égalité après 18 trous, play-off à partir du trou n°1.
- ➔ Le cumul des points totalisés par chaque équipe détermine le vainqueur de la rencontre.

REGLES SPECIFIQUES à la 1/2 finale et à la finale

- ➔ **En 1/2 finale** tous les matches seront arrêtés au 18^{ème} trou. En cas d'égalité entre deux équipes, le départage se fera sur la base du plus grand nombre de « up » puis du plus petit nombre de « down », et finalement par tirage au sort.
- ➔ **En finale** aucun match ne pourra être partagé. Le départage sera fait par un play off qui se déroulera en mort subite

Après chaque rencontre la feuille de match sera transmise par courriel à :

barthe.phil@wanadoo.fr

Compétitions Fédérales 2022

Coupe des Présidents

19 mars Golf de St Jean de Monts (85160 – St Jean de Monts)

Championnat de France Pitch & Putt du Golf d'Entreprise

9 - 10 avril Golf de La Prèze (16220 – Rouzede)

Championnat de France de 1^{ère} division (Trophée J.P. Peugeot)

19-22 mai Golf de Château de Bataille

Clubs participants de la ligue : AIRBUS Staff - Cheminots de MontPELLIER

Championnat de France de 2^{ème} division (Trophée J.P. Peugeot)

19-22 mai Golf de Troyes - la Cordelière (10210 Chaource)

Clubs participants de la ligue : AIRBUS France - AGJSEP Occitanie- AGJSEP LR,

Championnat de France de 3^{ème} division – A (Trophée J.P. Peugeot)

20-22 mai EcoGolf Ariège-Pyrénées (09240 La Bastide de Sérou)

Clubs participants de la ligue : Matra - Cap Gemini Tlse - Asptt Tlse- Cnes – Atscaf 31

Championnat de France de 3^{ème} division – B (Trophée J.P. Peugeot)

20-22 mai Golf de Château d'Avoise (71210 – Montchanin)

Championnat de France Promotion

20-22 mai Golf d'Orléans-Limère (45160 - Ardon)

Potentiels clubs participants de la ligue : Thalès Avionics, T.I.S....

Championnat Fédéral du Golf d'Entreprise

10-11 septembre Golf de Saumane (84800 -Saumane de Vaucluse)

Sélection d'une équipe de ligue de 5 joueurs

Coupe de France (Trophée Raymond Fanen)

16-18 septembre Golf du Haut Poitou (86130 – Beaumont Saint Cyr)

TROPHEE AUTOMNAL

Samedi 24 septembre

Golf du Grand Rodez

Samedi 15 octobre

Golf de Lannemezan

Samedi 5 novembre

Golf d'Albi

Ce règlement est complété par un additif relatif aux épreuves organisées par la Commission des Associations Sportives d'Entreprise

PARTICIPATION

Compétition par équipe ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, adhérents à une association sportive d'entreprise membre de la **Ligue de golf d'Occitanie**.

L'inscription de l'équipe se fait sur l'extranet de l'A.S.

FORME de JEU & COMPOSITION d'EQUIPE

- La compétition se déroule en simple stableford sur 18 trous.
- Les marques de départ seront jaune pour les hommes et rouge pour les dames
- Les équipes sont composées de 5 joueurs ou/et joueuses.
- L'équipe comprendra un joueur(se) de sexe opposé.
- Un joueur(se) devra avoir un index compris entre **24 et 35,4**
- Un joueur(se) devra avoir un index **> à 36**.
- La compétition se déroule sur 3 tours.
- Un joueur ne peut pas cumuler plusieurs bonus.
- Le départ du dernier tour se fera en shot-gun.

RESULTATS pour chaque tour

Un classement sera établi après chaque tour en brut et en net.

Le résultat de l'équipe est calculé en additionnant les 4 meilleures cartes en brut, pour le classement établi en brut et les 4 meilleures cartes en net pour le classement établi en net.

Le classement après chaque tour est établi selon la formule d'attribution de points suivante :

1^{er} : 10 points, 2^{ème} : 9 points, 3^{ème} : 8 points, 4^{ème} : 7 points, 5^{ème} : 6 points, 6^{ème} : 5 points, 7^{ème} : 4 points, 8^{ème} : 3 points, 9^{ème} : 2 points, 10^{ème} : 1 point.

✓ **Un bonus de 2 points** sera attribué à chaque équipe dont au moins un joueur(se) de sexe opposé aura participé à la compétition.

✓ **Un bonus de 2 points** sera attribué à chaque équipe dont au moins un joueur(se) aura un index compris entre 23,5 et 35,4.

✓ **Un bonus de 2 points** sera attribué pour un joueur(se) ayant un index supérieur à 36.

Le remplaçant n'est pas considéré comme équipier.

En cas d'égalité, après attribution du bonus, après chaque tour, le départage se fera sur la 5^{ème} carte.

Si l'égalité subsiste, on comparera les meilleures cartes, puis les secondes, puis les troisièmes. En dernier lieu, si l'égalité subsiste, on comparera les meilleures cartes sur les 9 derniers trous, puis les 6, puis les 3 et enfin au trou par trou en remontant du 18 au 1.

RESULTAT FINAL

✓ Le résultat final est établi par addition des points acquis à chacun des tours, augmenté le cas échéant du bonus de 2 points pour participation d'un joueur(se) de sexe opposé et ce à chaque tour.

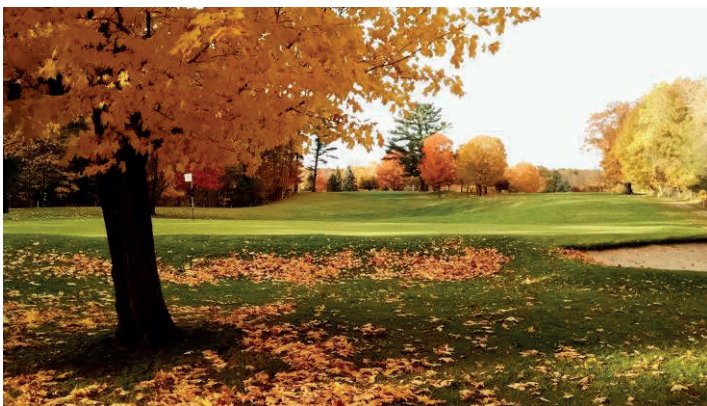
En cas d'égalité au classement général après attribution des bonus, le départage se fera sur le cumul des cartes non retenues (5^{ème} carte en simple, puis sur le cumul des 4 meilleures cartes, puis sur le cumul des quatre 2^{èmes} cartes, puis sur le cumul des deux 3^{èmes} carte.

CLASSEMENT FINAL

Le classement général sera établi en brut et en net. Il sera le cumul du résultat de chaque tour.

Un cocktail clôturera les deux premiers tours et un repas clôturera le dernier tour. (suivant les règles sanitaires en vigueur.)

Un trophée et une dotation seront attribués aux premiers.



La CLASSIQUE de l'AUTAN

samedi 19 novembre 2022

Golf d'Albi

PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses détenteurs de la licence F.F.Golf, adhérent à une association sportive d'entreprise de la Ligue d'Occitanie,
Inscription de 4 joueurs, ou plus suivant nombre d'inscriptions.

FORME de JEU

La rencontre se déroulera en **4 balles meilleure balle** sur les six premiers trous, en **greensome** sur les six suivants et en **chapman** sur les six derniers. L'ordre peut varier.

ORGANISATION*

⇒ *C'est la rencontre conviviale de fin de saison*

A partir des inscriptions sur l'extranet, un brassage individuel des joueurs sera fait afin de tirer au sort les équipes de 2 joueurs qui seront constituées.

⇒ La présence des joueurs est requise à **8h 30** pour l'information sur la compétition, et la constitution des équipes.

⇒ Les départs seront donnés en shot-gun à 9h. Les départs se feront des marques jaunes et rouges.

⇒ *Un « pot » sera offert aux participants après l'épreuve.*

Suivant les protocoles sanitaires en vigueur pour les restaurateurs, un repas pourra être pris en commun en suivant, à charge pour les participants.

* L'organisation pourra être différente suivant le nombre d'inscrit.

CLASSEMENT et REMISE des PRIX

Le classement sera établi en stroke-play net

Des récompenses seront distribuées suivant le classement

Seuls les joueurs présents pourront prétendre à recevoir leurs lots

ANNEXE

Fiches d'Inscriptions

Calendrier Régional par épreuves

Calendrier Régional par dates

Liste des AS Entreprise de la Ligue

Les FICHES d'INSCRIPTIONS

- 🏆 Coupe de la Ligue
- 🏆 Inter-clubs par équipes en simple
- 🏆 Inter-clubs par équipes en double
- 🏆 Coupe de France
- 🏆 Championnat Match-Play
- 🏆 Trophée Automnal
- 🏆 Catégorie de joueurs



COUPE de la LIGUE



Samedi 2 et dimanche 3 avril - Golf de Castres-Gourjade

Fiche de Composition d'Equipe

Nom du Club :

Phase →

Match poule*

Petite finale*

Finale*

*Rayez la mention inutile

Foursome

Simple

Capitaine :

Signature

à remettre au starter 10 mn avant le départ du premier match



COUPE de la LIGUE



Samedi 2 et dimanche 3 avril - Golf de Castres-Gourjade

Fiche de Composition d'Equipe

Nom du Club :

Résultats →

Match poule*

Petite finale*

Finale*

*Rayez la mention inutile

Equipe :

Equipe :

NOMS	Points	Score	Points	NOMS
F 1				F 1
S 1				S 1
S 2				S 2
S 3				S 3
Total →				←Total

Observations :

.....

.....

.....

.....

Signature du Capitaine :

Observations :

.....

.....

.....

.....

Signature du Capitaine :

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

FICHE de COMPOSITION d'EQUIPE (simple)

Nom du Club :

1ère & 2ème Div. Tour n° 2 / 1	1ère & 2ème Div. –Tour n° 3 / 4
Golf de Cap d'Agde(2)- Eauze(1) 2 avril ou 23 avril*	Golf de la Gde Motte(3)- Albi(4) 14 mai ou 8 oct.*
3ème Div. – Tour n° 2/1	3ème Div. – Tour n° 3 / 4
Golf de Massane (2) – ou - Bigorre (1) 16 avril*	Golf de Carcassonne (3) ou – Auch-Embats(4) 21 mai ou 3 sept.*

*Date, golf à rayer

	Nom, Prénom	H / D
1		
2		
3		
4		
R		

Observations :

.....

Capitaine	Signature
Date	

à remettre au starter avant le départ du premier joueur de l'équipe

CHAMPIONNATS INTER-CLUBS par équipes

FICHE de COMPOSITION d'EQUIPE (double)

Nom du Club :

1ère & 2ème Div. – Tour n° 1 / 2	1ère & 2ème Div. – Tour n° 4 / 3
Golf de Béziers (1)- Ariège (2) 12 mars ou 14 mai*	Golf de Foncaude (4) – Lannemezan (3) 28 mai ou 11 juin.*
3ème Div. – Tour n° 1 / 2	3ème Div. – Tour n° 4 / 3
Golf de Gde Motte (1) ou -Golf d'Eauze (2) 19 mars ou 21 mai*	Golf du Pic St Loup (4) -ou Lannemezan (3) 2 juillet ou 12 juin.*

*Date, golf à rayer

	Nom, Prénom	H / D
1 ^{er} Double	1	
	2	
2 ^{ème} Double	1	
	2	
3 ^{ème} Double	1	
	2	

Observations :

.....

Capitaine.....Date :

Signature

à remettre au starter avant le départ du premier double

CHAMPIONNAT de LIGUE

Individuel – Promotion & Finale

Promotion toutes zones
Golf de Carcassonne - Sam 4 juin 2022
Finale du Championnat Individuel
Golf de Montauban - 27-28 août 2022

Fiche de catégorie de joueurs

Nom du Club :

Nom, Prénom	Salarié / Invité	H / D
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Observations :

 Capitaine : _____ Signature
 Date _____

à remettre au starter avant le départ du premier joueur.

COUPE de FRANCE

des Associations Sportives d'Entreprise

(Trophée Raymond Fanen)

Nom du Club :

1 ^{er} tour 30 avril 2022	2 ^{ème} tour 07 mai 2022	3 ^{ème} tour 25 juin 2022	4 ^e tour 2 juillet 2022
Golf de Carcassonne	Golf de Rodez	Golf de La Barouge	Golf d'Albi

*Rayez la mention inutile

Nom, Prénom	N° de licence si doublons de noms	H / D
1		
2		
3		
4		
R		

Observations :

Capitaine _____ Signature _____
 Date _____

à remettre au starter, avant le départ du premier joueur de l'équipe.

CHAMPIONNAT MATCH-PLAY

Journée de Qualifications

Samedi 10 septembre - Golf de Mazamet

Nom du Club :

	Nom, Prénom	H / D
1 ^{er} Double	1	
	2	
2 ^{ème} Double	1	
	2	
3 ^{ème} Double	1	
	2	

Observations :

.....

.....

Capitaine Signature

Date

à remettre au starter avant le départ du premier double

Vade-mecum 2022 - Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie

TROPHEE AUTOMNAL

par équipes

FICHE de COMPOSITION d'EQUIPE

Nom de l'A.S. :

Tour n° 1	Tour n° 2
Golf de Rodez Sam 24 septembre 2022	Golf de Lannemezan Sam 15 octobre 2022
Tour n°3	
Golf d'ALBI Samedi 5 novembre 2022	

*

Nom, Prénom	H / D
1	➤ 24
2	➤ 36
3	
4	
5	
R	
Observations :	Signature
.....	
Capitaine	
Date	

Vade-mecum 2022 - Commission des Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue d'Occitanie

Compétitions 2022 du G.E.

Méditerranée - Qualif. Champ de France de Golf sur P. & P. - Pyrénées			
Sam. 26 février	Golf de Fontcaude	Sam. 26 février	Golf de Salies du Salat
Sam. 12 mars	Golf de Massane	Sam. 5 mars	Golf de Garonne
Sam. 19 mars	Golf de Massane	Sam. 12 mars	Golf de l'Ariège
Finale Régionale des Qualif. au Champ de France de Golf sur P. & P.			
Samedi 26 et Dimanche 27 mars		Golf P. & P. de Fontcaude	
Coupe de la Ligue			
2 et 3 avril	Golf de Castres-Gourjade	8 premiers qualifiés brut des qualifications C. de F. 2021	
Toutes zones Epreuves Qualif. Régionales à la Coupe de France (Trophée R. Fanen)			
Sam. 30 avril	Golf de Carcassonne	1er tour Stroke-play	"score maximum +5"
Sam. 7 mai	Golf du Grand Rodez	2e tour Stroke-play	"score maximum +5"
Sam. 25 juin	Golf de Mazamet La Barouge	3e tour Stroke-play	"score maximum +5"
Sam. 2 juillet	Golf d'Albi	4e tour Stroke-play	"score maximum +5"
Championnats Inter-Clubs 1° et 2° div. - Méditerranée			
Sam. 12 mars.	Golf de St Thomas	1er tour	Chapman net
Sam. 2 avril	Golf du Cap d'Agde	2e tour	Simple stb brut
Sam. 14 mai	Golf de La Grande Motte	3e tour	Simple stb net
Sam 28 mai	Golf de Fontcaude	4e tour	4 balle stb brut
Championnats Inter-Clubs 1° et 2° div. - Pyrénées			
Sam. 23 avril	Golf d'Eauze	1er tour	Simple stb net
Sam. 14 mai	Golf de l'Ariège	2e tour	4 balles stb brut
Sam. 11 juin.	Golf de Lannemezan	3e tour	Chapman net
Sam. 8 oct..	Golf d'Albi	4e tour	Simple stb brut
Champ Inter-CI. 3° div - Méditerranée		Champ Inter-CI 3° div - Pyrénées	
Sam. 19 mars.	Golf de La Gde Motte 1° t - Chapman n.	Sam. 16 avril	Golf de Bigorre 1°t - Simple Net
Sam. 16 avril	Golf de Massanne 2° t - Simple b.	Sam. 21 mai	Golf d'Eauze 2°t - Chapman net
Sam. 21 mai	Golf de Carcassonne 3° t - Simple n..	Dim. 12 juin	Golf de Lannemezan 3°t - 4 balles stb B.
Sam. 2 juillet	Golf du Pic St Loup 4° t - 4 balles stb B.	Sam. 3 sept	Golf de Auch-Embats 4° t - Simple brut

Toutes zones - Championnat de Ligue Individuel - Toutes zones			
Sam. 4 juin	Golf de Carcassonne	Promotion - Stb brut Index de H 10,5 -D 12,5 à 34,5	
Sam. 27 août	Golf de Montauban	Finale Stroke - Index < à 10,5 Hommes ou qualif	
Dim. 28 août		Finale Stroke - Index < à 12,5 Dames ou qualif	
Réunion des Présidents		Coupe des Présidents	
Vendredi 14 janvier en visioconférence		Samedi 18 juin	Golf du Grand Rodez
Finale des Championnats Inter-Clubs 1° - 2° - 3° div. - Toutes zones			
Sam. 29 oct.	Golf de St Cyprien	Les 3 premières équipes de chaque division	
Finale des Championnats Inter-Clubs des Equipes 2 - Toutes zones			
Sam. 8 octobre	Golf de La Grande Motte	Les 12 premières équipes - (8 Méd. - 4 Pyr).	
Toutes zones - Championnat Match-Play - Toutes zones			
Sam. 10 sept.	Golf de Mazamet La Barouge	Qualifications Championnat Match-Play	
Sam. 1 oct.	Golf de Mazamet La Barouge	Quarts de finales	
Sam. 22 oct.	Golf de Castres-Gourjade	Demi finale et finale	
Toutes zones - Trophée Automnal - Toutes zones			
Sam. 24 sept..	Golf de Rodez	1er tour	
Sam. 15 oct.	Golf de Lannemezan	2ème tour	
Sam. 5 nov.	Golf d'Albi	3ème tour	
Toutes zones - La Classique de l'Autan - Toutes zones			
Sam. 19 nov.	Golf d'Albi	3 formules sur 18 trous	Equipes brassées



Les 4 équipes qualifiées pour participer au
Championnat de France 2021 de P.&P.
à Port Bourgenay

vendredi 14 janvier 2022	Visio conférence	Réunion d'information des Présidents
samedi 26 février 2022	Golf de Fontcaude	P. & P. 1er tour Qualifications - Méditerranée
samedi 26 février 2022	Golf de Salies du Salat	P. & P. 1er tour Qualifications - Pyrénées
samedi 5 mars 2022	Golf de Garonne	P. & P. 2ème tour Qualifications - Pyrénées
samedi 12 mars 2022	Golf de Massane	P. & P. 2ème tour Qualifications - Méditerranée
samedi 12 mars 2022	Golf de l'Ariège	P. & P. 3ème tour Qualifications - Pyrénées
samedi 12 mars 2022	Golf de St Thomas	1er tour - I.C. - 1ère et 2ème div. - Méditerranée
samedi 19 mars 2022	Golf de Massane	P. & P. 3ème tour Qualifications - Méditerranée
samedi 19 mars 2022	Golf de La Gde Motte	1er tour - I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Méditerranée
samedi 19 mars 2022	Golf de St Jean de Monts	Coupe des Présidents - AS du GE
samedi 26 mars 2022	Golf de Fontcaude	Finale Régionale des qualifications P.&P.
dimanche 27 mars 2022	Golf de Fontcaude	Finale Régionale des qualifications P.&P.
samedi 2 avril 2022	Golf de Castres	Coupe de la Ligue (sur qualifications)
dimanche 3 avril 2022	Golf de Castres	Coupe de la Ligue (sur qualifications)
samedi 2 avril 2022	Golf du Cap d'Agde	2ème tour - I.C. - 1ère et 2ème div. - Méditerranée
samedi 9 avril 2022	Golf de La Prèze (16)	Championnat de France de Pitch & Putt (4 équipes)
dimanche 10 avril 2022	Golf de La Prèze (16)	Championnat de France de Pitch & Putt (4 équipes)
samedi 16 avril 2022	Golf de Massane	2ème tour - I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Méditerranée
samedi 16 avril 2022	Golf de Bigorre	1er tour I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Pyrénées
samedi 23 avril 2022	Golf d'Eauze	1er tour I.C. - 1ère et 2ème div. - Pyrénées
samedi 30 avril 2022	Golf de Carcassonne	1er tour qualifications Coupe de France
samedi 7 mai 2022	Golf du Grand Rodez	2ème tour qualifications Coupe de France
samedi 14 mai 2022	Golf de l'Ariège	2ème tour I.C. - 1ère et 2ème div. - Pyrénées
samedi 14 mai 2022	Golf de La Gde Motte	3ème tour - I.C. - 1ère et 2ème div. - Méditerranée
samedi 21 mai 2022	Golf de Carcassonne	3ème tour - I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Méditerranée
Du 19 au 22 mai 2022	Championnats de France toutes divisions : 1ère, 2ème, 3ème A et B, Promo.	
samedi 21 mai 2022	Golf d'Eauze	2ème tour I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Pyrénées
samedi 28 mai 2022	Golf de Fontcaude	4ème tour - I.C. - 1ère et 2ème div. - Méditerranée
samedi 4 juin 2022	Golf de Carcassonne	Championnat de Ligue PROMOTION toutes zones
samedi 11 juin 2022	Golf de Lannemezan	3ème tour I.C. - 1ère et 2ème div. - Pyrénées
dimanche 12 juin 2022	Golf de Lannemezan	3ème tour I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Pyrénées
samedi 18 juin 2022	Golf du Grand Rodez	Coupe des Présidents des AS d'Entreprise Occitanie
samedi 25 juin 2022	Golf de La Barouge	3ème tour qualifications Coupe de France
samedi 2 juillet 2022	Golf du Pic St Loup	4ème tour - I.C. - 3ème div. - Méditerranée
samedi 2 juillet 2022	Golf d'Albi	4ème tour qualifications Coupe de France
samedi 27 août 2022	Golf de Montauban	Championnat de Ligue
dimanche 28 août 2022	Golf de Montauban	Championnat de Ligue
sam. 3 septembre 2022	Golf d'Auch-Embats	4ème tour I.C. - 3ème div. & Equipes 2 - Pyrénées
sam. 10 sept. 2022	Golf de La Barouge	Championnat Foursome Qualifications Match-Play
sam. 10 septembre 2022	Golf de Saumane (84)	Championnat Fédéral (équipe de ligue, qualif et sélection)
dim. 11 septembre 2022	Golf de Saumane (84)	Championnat Fédéral (équipe de ligue, qualif et sélection)
ven. 16 sept. 2022	Golf du Ht Poitou (86)	Finale Coupe de France (3 équipes sur qualifications)
sam. 17 sept. 2022	Golf du Ht Poitou (86)	Finale Coupe de France (3 équipes sur qualifications)
dim. 18 sept. 2022	Golf du Ht Poitou (86)	Finale Coupe de France (3 équipes sur qualifications)
sam. 24 septembre 2022	Golf du Grand Rodez	1er tour du Trophée Automnal
samedi 1 octobre 2022	Golf de La Barouge	1/4 de finale Championnat Match-Play (qualifications)
samedi 8 oct. 2022	Golf d'Albi	4ème tour I.C. - 1ère et 2ème div. - Pyrénées
samedi 8 octobre 2022	Golf de Grande Motte	Finale des Championnats Inter - Clubs - Equipes 2
samedi 15 octobre 2022	Golf de Lannemezan	2ème tour du Trophée Automnal
samedi 22 octobre 2022	Golf de Castres	Demi-finale et finale Championnat Match-Play
sam. 29 octobre 2022	Golf de St Cyprien	Finale des Championnats I. - C. - Toutes divisions
samedi 5 nov. 2022	Golf d'Albi	3ème tour du Trophée Automnal
sam. 19 novembre 2022	Golf d'Albi	La Classique de l'Autan

Légende :

Fédérales	Réservé Méditerranée
Ligue	Réservé Pyrénées

N° ffg	Intitulé de l'AS	Dpt	N° ffg	Intitulé de l'AS	Dpt
331	ASPTT MONTPELLIER	34	1517	AS GAZELEC GOLF HERAULT	34
332	ASPTT ALBI	81	1611	AS AVIATION LATECOERE	31
372	AS AIRBUS FRANCE Golf	31	1622	ATSCAF du GARD	30
398	AS ATSCAF MONTPELLIER	34	1623	ASC UNIVERSITE PAUL SABATIER	31
433	AS ISAE-ONERA	31	1632	AS AIR FRANCE MONTPELLIER	34
481	CENTRE HOSPITALIER MONTPELLIER	34	1637	AS ASPIC	31
555	AS PREF.& C. GENERAL du 31	31	1638	AS COLAS LANGUEDOC	34
556	GOLF CLUB des MILITAIRES de Mtp	34	1657	AS HOSPITALIERE ART & LOISIRS	30
557	AS TERRITORIAUX Mtp MEDITERRANEE	34	1677	USFEN 34 GOLF	34
588	AIRBUS STAFF Association	31	1691	AS CIRAD	34
624	GOLFEAU	34	1703	CE ALTRAN Technologies	31
698	E.S.C. C.H.R. DE TOULOUSE	31	1715	AS CONSEIL DEPARTEMENTAL 82	82
730	AS TECHNAL GOLF CLUB	31	1716	AS THALES AVIONICS C.O. Toulouse	31
731	AS THALES INTER SPORTS Toulouse	31	1723	ASC BNP PARIBAS	31
740	AS MATRA TOULOUSE	31	1806	AS TARBES CHEMINOTS SPORTS	65
759	A.S.C. CNES	31	1807	AS PLANETE LOISIRS SPORTS (Sopra-Stéria)	31
771	AS AIR FRANCE TOULOUSE	31	1817	AS LES EPERVIERS (Daher)	65
837	AS AVENIR SWING SECURITE SOCIALE	34	1822	CE CAP GEMINI	31
838	AS T.E.C. Golf	31	1911	AGORES - LR	34
872	AS I.B.M. GOLF TOULOUSE	31	1954	AS CG ALES	30
887	ASC CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC 30	30	2060	AS CE SO D'ASSYSTEM France	31
895	AS COSAT Golf - VILLE DE TOULOUSE	31	2244	CAMERON OLYMPIQUE CLUB	34
906	A.G.J.S.E.P Occitanie Ouest	31	2252	GOLF CE SNR CEVENNES	30
914	ASPTT TOULOUSE	31	2278	AS ATSCAF Hte Garonne	31
931	ASC UNIVERSITE MONTPELLIER GOLF	34	2302	AS GOLA	34
950	AS S.A.L.S.A.	31	2303	AS All In Golf	31
1038	ASPTT NIMES	30	2337	AS Golf Team BOSCH	12
1039	CLUB SPORTIF des CHEMINOTS	34	2356	ECOLE NATIONALE POLICE de NIMES	30
1060	GAZELEC GARDOIS GOLF	30	2386	COCDP du GARD	30
1214	US CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	31	2426	GAZELEC GOLF AUDE / P.O.	66
1333	AS ORTF	31	2440	AS du C.E. Banque Populaire Occitane	31
1363	AS METEO AVIATION CIVILE	31	2507	AS des AUTOBUS de Toulouse	31
1373	AS SPORT AXA MIDI-PYRENEES	31	2540	AS GOLF BAGNOLS MARCOULE	30
1394	AS PIERRE FABRE	81	2551	AS du C.A. Mutuel Pyrénées Gascogne	65
1423	AGJSEP L-R.	34	2564	AS du Conseil Départemental du Tarn	81
1431	US ARMEMENT TOULOUSE	31	2628	AS QG Golf Club	34
1466	AS B.A.S.F. BOUSSENS	31	2653	AS ORA-e-CARS	31
1478	AS ACERSO-CSSI	31	2691	CSE ECA Aérospace	31
1509	AS PACAM	34	2696	AS Toulouse OSTEO Golf	31

Comprendre le World Handicap System

Guide pratique

DIVISIONS DU GOLF ENTREPRISE 2022

PREMIERE DIVISION - CHAMP DE BATAILLE

Vainqueur 2021	Finaliste 2021
AIRBUS STAFF ASSOCIATION (Occitanie)	GROUPE CREDIT AGRICOLE SA SPORTS (Paris - Ile-de-France)
AIR France (Paris - Ile-de-France)	ASL ENGIE (Paris - Ile-de-France)
AS DECATHLON (Hauts-de-France)	BOURSE (Paris - Ile-de-France)
AS INESIS GOLF CORP (Hauts-de-France)	FFGOLF (Paris - Ile-de-France)
AS UA DE LA SOCIETE GENERALE (Paris - Ile-de-France)	POLICE NATIONALE (Paris - Ile-de-France)
AS UGOLF (Paris - Ile-de-France)	US METRO (Paris - Ile-de-France)
Montent de 2 ^e Division	
A.S.P.T.T. DE BORDEAUX (Nouvelle-Aquitaine)	CLUB SPORTIF DES CHEMINOTS (Occitanie)
ASC BNP PARIBAS (Paris - Ile-de-France)	COMITE DEPT 2F OPEN JS 49 (Pays-de-la-Loire)

DEUXIEME DIVISION - TROYES

2F OPEN-JS 25 (Bourgogne-Franche-Comté)	ASC TURBOMECA TARNOS (Nouvelle-Aquitaine)
A.G.J.S.E.P DR HTE NORMANDIE (Normandie)	AS FAIRWAY GOLF CLUB (Paris - Ile-de-France)
A.G.J.S.E.P. DE L'OCCITANIE OUEST (Occitanie)	BOUYGTEL SPORTS (Paris - Ile-de-France)
AGJSEP LANGUEDOC-ROUSSILLON (Occitanie)	CHEMINOTS RENNAIS GOLF (Bretagne)
AGJSEP PARIS (Paris - Ile-de-France)	MESSIER DOWTY SPORTS (Nouvelle-Aquitaine)
AIRBUS France GOLF (Occitanie)	OXYGENE PSA (Paris - Ile-de-France)
AMICALE SPORTIVE AIR France (Paris - Ile-de-France)	THALES GOLF BORDEAUX (Nouvelle-Aquitaine)
AP AVIATION CIVILE & METEO S/O (Nouvelle-Aquitaine)	UNION SPORTIVE NATIXIS (Paris - Ile-de-France)

TROISIEME DIVISION POULE A - CHATEAU D'AVOISE

AGJSEP DR BOURGOGNE (Bourgogne-Franche-Comté)	AS TECHNOCENTRE RENAULT (Paris-Ile-de-France)
AS AXA FRANCE GOLF (Paris - Ile-de-France)	ASTAS (Paris - Ile-de-France)
AS THALES CRISTAL (Paris-Ile-de-France)	BIRDIE POLICE (Paris - Ile-de-France)
AS IBM PARIS (Paris - Ile-de-France)	GRENOBLE SPORTS ENTREPRISES (Auvergne-Rhône-Alpes)
ERNST & YOUNG (Paris - Ile-de-France)	ENTENTE SPORTIVE RENAULT (Paris - Ile-de-France)
ASCL CRNA EST (Grand-Est)	MAZARS (Paris - Ile-de-France)
ASEP (Paris - Ile-de-France)	MBDA SPORT (Paris - Ile-de-France)
ASPTT GRAND PARIS (Paris - Ile-de-France)	SPORTS REUNIS BELFORT (Bourgogne-Franche-Comté)

TROISIEME DIVISION POULE B - ARIEGE

A.G.J.S.E.P DR AQUITAINE (Nouvelle-Aquitaine)	AXA SPORT AQUITAINE (Nouvelle-Aquitaine)
AILES SP. AIRBUS HELICOPTERS (PACA)	CANNES ESPACE GOLF CLUB (PACA)
AS ASTCAF HAUTE GARONNE (Occitanie)	CAPGEMINI TOULOUSE (Occitanie)
AS CLUB SPORTIF HENNESSY (Nouvelle-Aquitaine)	DASSAULT BORDEAUX (Nouvelle-Aquitaine)
AS SAFRAN BORDEAUX (Nouvelle-Aquitaine)	MACIF GOLF (Nouvelle-Aquitaine)
ASC CNES (Occitanie)	MATRA TOULOUSE (Occitanie)
ASPTT TOULOUSE (Occitanie)	UNION BORDEAUX METROPOLE (Nouvelle-Aquitaine)
AVIATION CIVILE (PACA)	WELLPUTT (Nouvelle-Aquitaine)

Qu'est-ce que le World Handicap System ?

Jusqu'à 2019, 6 méthodes différentes de calcul du Handicap étaient utilisées à travers le monde. La France, ainsi que les pays d'Europe continentale, utilisaient la méthode dite « EGA ».

Sous l'égide du R&A et de l'USGA, des concertations ont eu lieu entre les différentes associations représentatives de ces systèmes afin de les unifier. Des études ont permis de mettre au point une méthode reprenant les aspects les plus pertinents de chacune d'entre elles. Cette méthode, le **World Handicap System**, a été validée par l'ensemble des acteurs et devient progressivement depuis 2020, la méthode unique et universelle de calcul des handicaps dans le monde.

En France, la Fédération française de golf a décidé d'appliquer ce nouveau calcul dès le début de la saison 2020.

Quels sont les principes-clés de la méthode WHS ?

- Les éléments fondamentaux de l'index ne changent pas. Seuls changent les calculs utilisés pour le déterminer. **L'index demeure une valeur avec décimale**, évoluant entre 54.0 pour les non classés et -9.4 pour les meilleurs joueurs.
- Au fur et à mesure des performances ou contre-performances enregistrées, l'index varie à la baisse ou à la hausse, comme auparavant. Seulement au lieu d'appliquer cette variation score après score, la nouvelle méthode déterminera votre nouvel index en recalculant **la moyenne de vos 8 meilleures performances sur les 20 dernières cartes enregistrées**. Les valeurs seront très proches des index auparavant calculés par la méthode EGA, une variation de seulement quelques dixièmes de points est attendue dans la plupart des cas.

- Les performances ne sont plus mesurées par une transformation en points Stableford, mais par un **Score différentiel**, correspondant à la somme de vos coups indexée sur la difficulté du terrain joué (voir plus loin pour le calcul exact).
- La méthode permet la prise en compte de **parties amicales certifiées** pour le calcul de l'index. Les Cartes Index enregistrées par les clubs sont toujours acceptées, à la discrétion des golfs, comme auparavant.

Comment calcule-t-on l'index avec la méthode WHS ?

Mesure de la performance

À la réception d'un nouveau score, la première opération sera de mesurer la performance réalisée, en 3 étapes :

- Calcul du Score Brut Ajusté
- Calcul du score différentiel
- Calcul du nouvel index basé sur la moyenne des 8 meilleurs scores différentiels sur les 20 dernières cartes.

1. Calcul du Score Brut ajusté.

À la réception d'un score, quelle que soit sa formule d'origine (strokeplay, Stableford, Contre Par), la première opération consistera à « lisser » le résultat reçu.

Trou par trou, le score brut est analysé et capé à une valeur maximale correspondant au Net Double Bogey (le Par du trou augmenté des coups reçus + 2 coups).

Cet ajustement permet de limiter les effets d'un trou catastrophe sur l'évolution d'index.

Ainsi, si vous aviez 2 coups reçus sur un par 3, tout score supérieur à 7 sera automatiquement ramené à 7. La somme des scores capés de tous les trous est votre Score Brut Ajusté (SBA)

À noter que pour une balle relevée, le score retenu sera directement votre Net Double Bogey sur le trou.

Exemple :

SSS 18 trous - Départs Jaunes: 72.1 / Slope: 122

Index : 20.7

Handicap de Jeu: 21

Trou	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Total
Par	4	4	5	4	3	5	4	5	3	4	4	3	5	4	3	5	4	4	73
CR	/	/	//	/	/	/	/	/	//	/	/	//	/	/	/	/	/	/	21
Score	5	5	6	5	4	6	5	6	4	5	5	4	6	5	4	7	8	5	95
SBA	5	5	6	5	4	6	5	6	4	5	5	4	6	5	4	7	7	5	94

Score brut local : 95, Score brut ajusté : **94**

Le Score Brut Ajusté retenu pour le calcul de l'index est de 94

2. Cas particulier des scores sur 9 trous

Les cartes de 9 trous sont transformées en scores 18 trous par l'ajout forfaitaire d'un score complémentaire correspondant au Par Net des 9 trous joués, auquel s'ajoute 1 coup supplémentaire.

Exemple :

SSS 9Trous -Départs Jaunes: 36.0

Slope: 61

Index : 20.7

Handicap de Jeu : 10

										Score ajouté forfaitairement									
Trou	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Par	4	4	5	4	3	5	4	5	3	4	4	5	4	3	5	4	5	3	74
CR	/	/	//	/	/	/	/	/	//	/	/	//	/	/	/	/	/	/	
Score	5	5	6	9	4	6	5	6	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51
SBA	5	5	6	7	4	6	5	6	4	5	5	7	5	4	6	5	6	4	96 + 1

Le Score Brut Ajusté retenu sera de 96 auquel on ajoutera un coup supplémentaire, soit 97

3. Calcul du scoredifférentiel

Pour évaluer la valeur de la performance, il faut ensuite indexer votre Score Brut ajusté sur la difficulté du terrain joué.

La formule utilisée sera $(113/\text{Slope}) \times (\text{SBA} - \text{SSS})$

Pour un score 9 trous les valeurs de Slope et SSS seront celles de la partie multipliées par 2

Exemple 18 trous:

Avec un Score Brut Ajusté de 94, joué sur un terrain de SSS 72.1 et de Slope 122, le score différentiel sera de : $(113/122) \times (94 - 72.1) = 0.926 \times 21.9 = 20.3$

Le joueur a réalisé un score différentiel de 20.3

Exemple 9 trous:

Avec un Score Brut Ajusté de 97, joué sur un terrain de SSS 36.0 et de Slope 61, le score différentiel sera de : $(113/61 \times 2) \times (97 - (36.0 \times 2)) = 0.926 \times 25 = 20.4$

Le joueur a réalisé un score différentiel de 20.4

4. Calcul du nouvelindex

Le nouvel index sera ensuite simplement calculé en prenant la moyenne des 8 meilleurs scores différentiels réalisés sur les 20 derniers scores transmis.

Exemple :

Date	Compétition	Score Diff.	Date	Compétition	Score Diff.
21/09	COUPE DES JARDINIERS	20.3	03/08	COUPE DE VEULES LES ROSES	21.3
14/09	COUPE GROUPE IMMOBILIER	20.6	01/08	COUPE HARAS DE ROCQUIGNY	22.6
07/09	COUPE AUDI AUTO CONCEPT DIEPPE	20.9	27/07	COUPE STURDZA INVESTMENTS	19.9
05/09	COUPE DE CLASSEMENT	25.2	21/07	Trophée de la Côte d'Albâtre	24.2
01/09	CHAMPIONNAT DU CLUB	20.5	20/07	Trophée de la Côte d'Albâtre	24.5
31/08	CHAMPIONNAT DU CLUB	19.8	19/07	Trophée de la Côte d'Albâtre	23.8
27/08	COUPE ASDN	24.1	13/07	FETE DU CLUB	31.1
19/08	COUPE DU 19 AOUT 2019	24.4	07/07	COUPE GOLF PASSION	30.4
08/08	COUPE UN CLIN D OEIL A CHARLIE	26.7	23/06	Promotion Mid Amateurs	20.7
04/08	COUPE DES AMIS DE POURVILLE	23.0	22/06	Promotion Mid Amateurs	23.2

Index = $(20.7 + 19.9 + 21.3 + 19.8 + 20.5 + 20.9 + 20.6 + 20.3) / 8 = 20.5$

Le joueur aura un nouvel index de 20.5

Application d'ajustements :

Dans le même temps, pour ajuster au mieux l'index du joueur à sa capacité réelle, des mécanismes additionnels sont mis en place :

1. Ajustement pour score exceptionnel.

Si un joueur réalise un score différentiel de 7 points en dessous de son index initial, son nouvel index sera calculé en appliquant une minoration automatique de 1 point sur son score différentiel.

Si la différence entre le score différentiel reçu et l'index initial est de 10 points ou plus, cette minoration sera alors de 2 points.

Cette minoration est mémorisée et appliquée aux lignes de scores éligibles au moment de la réception initiale, puis disparaît progressivement au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux scores (jusqu'à la disparition du score exceptionnel de l'historique). L'ajustement est également cumulable avec d'autres, éventuellement déjà présents dans l'historique.

Exemple : Pour un joueur 36.3 qui réalise un score différentiel de 25.2, on calculera le nouvel index normalement (toujours sur la base des 8/20 meilleurs scores différentiels) incluant la minoration de 2 points appliquée sur l'ensemble des scores différentiels de l'historique.

2. Soft Cap et Hard Cap

La méthode permet à l'index de remonter si les performances d'un joueur se dégradent de manière durable. Cela étant, pour éviter une remontée trop rapide issue d'une baisse de forme momentanée, des freins sont applicables en cas de succession de mauvais résultats.

Ainsi, un index ne pourra pas remonter de plus de 5 points au-delà du meilleur index obtenu sur les 12 derniers mois (Hard Cap)

(Exemple, un joueur 12,7 d'index sera plafonné à 17.7 quels que soient le nombre et la valeur des contre-performances enregistrées dans l'année)

Un calcul intermédiaire (soft cap) freinera la remontée de l'index avant d'arriver à ce plafond fixe de 5 points. Tous les points de remontée au-delà de 3 seront divisés par deux, avant d'arriver au plafond fixe.

3. Ajustements pour nombre insuffisant de scores.

Avant d'arriver à un historique suffisamment représentatif de 20 scores, par prudence, le système appliquera des ajustements intermédiaires dont voici le détail :

NB Scores de l'historique	Calcul de l'index	Ajustement
1	= Score Différentiel	-2.0
2	= Le plus bas	-2.0
3	= Le plus bas	-2.0
4	= Le plus bas	-1.0
5	= Le plus bas	0
6	= La moyenne des 2 plus bas	-1.0
7 ou 8	= La moyenne des 2 plus bas	0
9 à 11	= La moyenne des 3 plus bas	0
12 à 14	= La moyenne des 4 plus bas	0
15 ou 16	= La moyenne des 5 plus bas	0
17 ou 18	= La moyenne des 6 plus bas	0
19	= La moyenne des 7 plus bas	0
20	= La moyenne des 8 plus bas	0

Exemple :

Un joueur non classé joue sa première carte comptant pour l'index, et réalise un score différentiel de 50.2. Son nouvel index sera de $50.2 - 2 = 48.2$

Un joueur ayant 5 scores dans son historique transmet un nouveau résultat. Son nouvel index est calculé en prenant la moyenne de ses deux meilleurs scores différentiels, à laquelle on retire un point.

4. Calcul des conditions de jeu du jour (Playing Conditions Calculation : PCC)

Comme le faisait la Zone Tampon Ajustée avec la méthode EGA, la méthode WHS applique un ajustement aux scores différentiels en fonction de l'ensemble des performances réalisées.

Le calcul des conditions de jeu se fait après avoir récolté tous les scores joués dans la journée. Une comparaison est établie entre les scores attendus et les scores réellement joués. En fonction du résultat, un ajustement allant de -1 à +3 sera appliqué (conditions faciles à très difficiles)

(Note : Le calcul du PCC se déclenche le lendemain de l'envoi des scores uniquement si 8 scores réalisés par des joueurs 36.0 et moins sont enregistrés sur le terrain.)



Qu'est-ce qu'une Partie Amicale Certifiée ?

Le WHS inclut la prise en compte de parties amicales (appelées « General Play ») pour le calcul de l'index. La Fédération française de golf a fait le choix d'autoriser cette prise en compte dès 2020, à condition qu'elle soit encadrée. Ces cartes sont désignées sous le terme de Parties Amicales Certifiées. (PAC)

Pour qu'une partie amicale compte pour l'index, le joueur doit :

- Être titulaire d'une licence et d'un certificat médical actifs.
- Utiliser exclusivement l'application mobile KADY destinée à cet effet (pas de saisie directe dans l'espace licencié)
- Déclarer son intention de faire compter la carte avant la saisie du score du 1^{er} trou.
- Désigner un marqueur licencié et obligatoirement présent dans la partie.
- Faire signer (certifier) sa carte à l'issue de la partie par ce marqueur (signature par validation dans l'application mobile)

Toute partie incomplète ou non signée dans les 72 heures sera considérée comme « carte non rendue » et fait l'objet d'un score de pénalité intégrant l'historique officiel du joueur.

Les PAC peuvent se jouer sur 9 ou 18 trous, en strokeplay ou en Stableford.

Les joueurs de moins de 11.5 d'index et les licenciés de 16 ans et moins ne sont pas autorisés à faire compter leurs parties amicales pour l'index.

Ces Parties Amicales Certifiées ne remplacent pas les Extra Day Scores, que les clubs peuvent continuer à enregistrer pour le compte des joueurs sur l'extranet fédéral.

Comment s'effectue la Transition vers la méthode WHS ?

La transition entre l'ancien calcul (EGA) et le nouveau (WHS) a démarré au printemps 2020 (officiellement le 4 mai lorsque les clubs ont été autorisés à accueillir du public à la fin du confinement)

Au moment même de la date de bascule, aucun index n'a été directement modifié !

Les joueurs conserveront leur historique et leur index EGA, tant qu'un score officiel comptant pour l'index n'avait pas été transmis (Compétition, Extra Days Score, Partie Amicale Certifiée).

A la réception du premier score l'historique d'un joueur était recalculé avec la nouvelle méthode, en reprenant le score fourni ainsi que les 20 cartes les plus récentes.

L'historique basculait alors sur une présentation adaptée au World Handicap System, détaillant le calcul appliqué.

Attention : depuis le 1^{er} février 2021, tous les historiques sont désormais affichés et recalculés avec la méthode WHS même pour les joueurs inactifs en compétition.

Si l'historique ne dispose pas de cartes récentes, le recalcul peut revenir sur les scores réalisés jusqu'à la saison 2012.

Principe de la carte index (Extra Days Scores)

Un joueur peut demander que son index soit géré lors d'un parcours de golf, en dehors d'une compétition officielle.

Pour ce faire, plusieurs conditions sont requises :

- Les positions des marques de départ doivent être conformes aux données de l'étalonnage ;
- Le joueur doit informer au préalable le secrétariat de son intention de voir son score pris en compte pour la gestion de son index, et sa carte doit être paramétrée avant son départ ;
- Le joueur doit être accompagné d'autres joueurs ou d'un marqueur qui authentifieront son score ;
- Le joueur doit impérativement rendre sa carte, quelque soit le score, lequel doit être transmis le jour même au serveur Fléole.

Une carte (Extra Days Scores) réalisée en dehors d'une compétition officielle pour la gestion des index. Ce système n'est pas autorisé pour les joueurs en dessous de 11.5 d'index et sera limité à 5 cartes

par an pour les joueurs U16 (jusqu'à la catégorie minime) Tout enregistrement de moins de 6 scores sur une journée sera considéré comme enregistrement de Scores Hors Compétitions

Questions fréquemment posées :

Ce paragraphe liste les questions les plus fréquemment posées sur la boîte e-mail : whs@ffgolf.org

Cette adresse reste ouverte tout au long de la saison pour recueillir vos interrogations.

L'application du World Handicap System

Le WHS va-t-il remplacer l'index pour les parties officielles ? L'index disparaît-il ?

L'index ne disparaît pas et continuera de s'appeler Index. Il reste la valeur chiffrée à une décimale attestant de votre aptitude de jeu. Le World Handicap System définit uniquement la manière dont cet index est calculé.

Pour avoir son index calculé faut-il être licencié et Membre d'une Association Sportive ?

Le calcul de l'index avec la nouvelle méthode s'applique à tous les licenciés actifs, membres ou non d'une Association Sportive.

En cas de non renouvellement de la licence, l'index est « gelé » pendant la durée d'inactivité. Il ne sera pas appliqué d'ajustement durant cette période.

Les joueurs continueront-ils à prendre +0.1 en cas de contre-performance ?

Non. Le nouvel index étant déterminé par la moyenne des 8 meilleures performances sur les 20 dernières cartes, il est probable qu'une contre-performance n'ait pas d'incidence immédiate sur l'index, sauf si elle « chasse » un ancien bon score des 20 dernières cartes.

A l'inverse un bon score aura un impact immédiat puisqu'il intégrera directement le calcul de la moyenne des 8 meilleures cartes.

L'index des joueurs sera-t-il mis à jour automatiquement lorsque leur score sera rentré ou le club devra-t-il appliquer une procédure particulière ?

Le nouvel index sera calculé automatiquement après l'envoi des scores par le club organisateur d'une compétition. La procédure actuelle demeure inchangée.

En strokeplay, comment est pris en compte un joueur qui réalise un score de 15 sur un trou ?

Avant d'être intégré dans le calcul de la performance (score différentiel), le score brut du joueur est plafonné au Net Double Bogey (le Par du joueur + 2 coups). Si un joueur fait 15 sur un par 5 sur lequel il avait 1 coup reçu, le score retenu sera de 8.

Je joue régulièrement au golf aux Etats-Unis et en France. Avec le World handicap System, aurais-je un index unique ?

Il n'y a pas de serveur central regroupant tous les scores joués à travers le monde. Vous n'aurez donc pas un index unique, mais toujours un index par pays.

Toutefois, si vous enregistrez exactement les mêmes scores aux USA et en France, vous devriez obtenir au final une valeur identique puisque le calcul utilisé est le même.

En France, les clubs peuvent enregistrer les scores étrangers de leurs licenciés sur l'extranet fédéral.

Que se passe-t-il si un joueur ne joue pas 20 scores dans la saison ?

Il n'y a aucune limite de temps pour atteindre les 20 scores nécessaires pour appliquer pleinement la nouvelle méthode. Ces 20 scores peuvent être réalisés au cours de plusieurs saisons successives.

Que se passe-t-il dans le cas d'une disqualification ou d'une carte non rendue en compétition ?

En cas de disqualification ou de carte non rendue, la méthode prévoit l'application d'un « score de pénalité ». Un score correspondant à la plus mauvaise performance identifiée sur les 20 dernières cartes sera automatiquement ajouté à l'historique du joueur. Dans le cas d'un forfait, ou d'un abandon justifié (blessure en cours de jeu par exemple), la carte sera affichée dans l'historique mais elle sera sans effet sur l'index.

Y aura-t-il une modulation du score selon la difficulté du parcours ?

Oui, le score différentiel est indexé sur la difficulté du repère joué. Son calcul reprend les valeurs de Slope et de SSS.

La révision annuelle des index parfois appliquée par les commissions sportives des clubs est-elle maintenue ?

La révision annuelle des index était un mécanisme destiné à ajuster les index pour pallier la faible réactivité de l'ancien calcul EGA.

Avec la nouvelle méthode, cette révision n'est plus nécessaire.

A noter cependant que les clubs pourront toujours initialiser le premier index ou réaliser des ajustements à la hausse comme à la baisse si l'aptitude constatée des joueurs le justifie (avec un plancher fixé à 11.5).

Les index des joueurs seront-ils bloqués à la remontée comme avec l'ancien système ?

Non, l'index pourra remonter sans plafond jusqu'à une valeur théorique de 54.0

Cette remontée est néanmoins freinée, et limitée à 5 points maximum par rapport au meilleur index obtenu sur les 12 derniers mois (voir paragraphe sur le soft & hard cap).

Transition EGA – WHS

Comment est calculé l'index des joueurs avant qu'ils atteignent 20 compétitions ?

Nous reprenons les anciens scores (jusqu'à 2012), que nous recalculons rétroactivement en reprenant la méthode WHS, de manière à constituer un historique fourni et cohérent. Il ne sera pas nécessaire d'attendre d'avoir 20 scores pour bénéficier du nouveau calcul.

Les anciennes cartes reprises dans l'historique pour le recalcul en WHS ont-elles un ajustement en fonction des conditions de jeu du jour ?

Oui, les valeurs de Zone Tampon Ajustée de l'ancien score seront reprises et transformées en PCC (Playing Conditions Calculation).

Les Parties Amicales Certifiées

A partir de quelle date pourra-t-on enregistrer des Parties Amicales Certifiées ?

L'application mobile KADY intégrant la saisie de PAC est publiée et disponible gratuitement sur les Stores depuis le printemps 2020.

Les golfs interviendront-ils dans la saisie de Parties Amicales Certifiées ?

Les joueurs sont autonomes pour saisir et certifier leurs cartes. Les clubs auront néanmoins la possibilité sur l'extranet fédéral de surveiller et de demander l'invalidation des cartes qui n'auraient pas été réalisées dans les règles.

En cas d'abus manifeste, et sur signalement des clubs, la Fédération pourra à tout moment suspendre l'accès aux Parties Amicales Certifiées pour les joueurs fautifs.

Le Niveau

Est-ce que l'index va être remplacé par le Niveau ?

L'index ne sera pas remplacé par le Niveau.

Même si le calcul du Niveau était inspiré de la méthode WHS, il diffère sensiblement notamment dans la nature des scores pris en compte et l'application des ajustements.

Le Niveau va continuer à exister avec son propre calcul simplifié et vous permettra de saisir et d'évaluer toutes vos cartes (y compris vos parties amicales non certifiées).

Il demeure utile pour les licenciés jouant peu ou pas de compétitions officielles, c'est pourquoi nous le maintenons.

Source : Vademecum Sportif de la FFGolf 2022

Pages 322 à 328



La Transition Ecologique

LES 10 GESTES DE L'ÉCO-GOLFEUR

NOS PARCOURS ÉVOLUENT, NOTRE REGARD ET NOTRE PRATIQUE AUSSI !

- 1** Je retire mes pitchs, replace mes divots. Je n'abîme pas le terrain.
- 2** J'adapte mon jeu et mes objectifs sportifs en fonction des saisons.
- 3** Je suis conscient de la difficulté des métiers de l'entretien des gazons sportifs. Je n'investis pas le personnel en raison de l'état esthétique temporairement dégradé du parcours.
- 4** Je sais apprécier les parcours en fonction de critères objectifs de jeu et pas seulement de critères esthétiques (tenue de ligne au putting, fermeté des surfaces de jeu, roule homogène sur tout le parcours mais pas forcément rapide).
- 5** J'adhère aux choix de gestion en faveur du développement durable (gestion différenciée, opérations mécaniques, développement d'une végétation et d'une faune diversifiées...) et j'accepte les herbes folles et spontanées, les éventuelles petites zones d'une couleur autre que verte.
- 6** Je ne jette aucun déchet sur le parcours, mégots, plastiques... J'évite les produits jetables ou emballés, j'utilise une gourde plutôt que des bouteilles en plastique. Je participe au tri des déchets.
- 7** Je respecte les habitats naturels et micro-habitats favorables à la biodiversité, et les règles locales qui protègent les espaces sensibles. J'apprécie la diversité des espèces vivantes qui m'entourent et participent à la beauté du parcours.
- 8** Je privilégie le covoiturage pour me rendre dans les golfs : une plateforme de covoiturage est disponible dans mon Espace licencié.
- 9** Je donne une seconde vie à mon matériel : je l'offre, le revends, le recycle.
- 10** J'agis pour le vivre ensemble en sensibilisant mes partenaires au respect des règles de comportement et aux pratiques écoresponsables.

Un ancrage naturel

Un parcours de golf se définit comme "un espace de grand jeu aménagé, intégré à la nature". Il se compose d'espaces accueillant le bâti, de surfaces engazonnées dédiées au jeu et d'espaces naturels.

Le saviez-vous ?

- *Les 700 golfs de France = 33 000 ha soit 3 fois la superficie de Paris*
- *Un golf c'est 50% de zones de jeu engazonnées et 50% d'espaces naturels (prairies, forêts, massifs, landes, haies, plans d'eau, rivières...)*
- *La moitié des golfs français sont déjà concernés par une mesure de protection (Natura 2000, ZNIEFF, parcs naturels, réserves naturelles...)*
- *Les golfs représentent :*
 - *Des refuges où la faune et la flore peuvent s'épanouir*
 - *Une continuité écologique avec les espaces naturels à proximité*
 - *Une barrière au remembrement, à l'artificialisation des sols*
- *Le gazon naturel est un poumon vert pour la planète.*
- *Un hectare de gazon naturel = oxygène nécessaire à 150 personnes*
- *Un hectare de gazon naturel capte le CO2 de 30 voitures*
- *La température du gazon est inférieure de 10° à celle de l'asphalte*
- *Une pelouse de 5 000 m2 a un pouvoir refroidissant de 70 tonnes d'air climatisé*

Modérez vos attentes et changez votre regard

Un golfeur affranchi ne peut plus ignorer l'urgence à intégrer les questions environnementales. Il en va de l'avenir de la planète mais aussi de celui de notre discipline sportive. Cette prise de conscience est fondamentale pour permettre aux gestionnaires engagés dans leur transition écologique de mener sereinement cette évolution nécessaire.

Les interactions entre le jeu de golf et son environnement sont probablement parmi les plus fortes de toutes les disciplines sportives. Golf et Environnement sont indissociables : à la ville comme à la campagne, en montagne ou en bord de mer ; par vents et marées, grandes sécheresses ou pluies intenses, cette immersion donne au jeu proposé à l'Instant T, son caractère unique et imprévisible. Pas un parcours ne ressemble à un autre car **la nature est une composante essentielle de son identité. L'harmonie avec la nature est inhérente au golf. Elle fait partie de sa tradition, elle a forgé son caractère et écrit son histoire**, elle dicte souvent le jeu et procure le plaisir de pratiquer, en plein air, toute l'année, partout dans le monde, le sport individuel le plus recherché de la planète.

Cette nature, riche et belle, est aussi menacée.

Exiger des surfaces à la fois rapides mais souples, d'un vert immaculé, parfaites en toute saison, homogènes sans aucune tache ou imperfection n'a plus sa place. Cela est incompatible avec les objectifs de développement durable que les acteurs de la filière se fixent. **Il convient désormais de modérer nos attentes vis-à-vis des parcours** lorsque les conditions ne le permettent pas et apprécier

les plus hauts niveaux de qualité atteignables lorsque la saison est favorable. En automne et en hiver, le gazon entre en repos végétatif et ne peut raisonnablement pas offrir la même qualité qu'à la belle saison. Tolérons ces conditions changeantes qui offrent un parcours différent au cours de l'année. Apprécions sa valeur au regard des critères objectifs de jouabilité.

Reléguer l'esthétisme au second plan

La fermeté des surfaces, le contrôle de la ligne et le maintien d'une vitesse de roule homogène sur l'ensemble du parcours mais pas nécessairement rapide, **comptent parmi les critères de jouabilité compatibles avec la gestion environnementale qu'il convient de privilégier à ceux relevant de l'esthétisme.** La coloration hétérogène, la présence de tâches, de plantes indésirables (pâquerettes, trèfles, pissenlits...) ne sont pas le signe d'un entretien négligé. Lorsque des tâches apparaissent mais qu'elles n'ont pas d'incidence sur les critères de jouabilité évoqués ci-dessus, la conduite d'un traitement ou d'une opération mécanique n'est pas systématiquement nécessaire et/ou peut être repoussée à plus tard.

De la même manière, qu'il soit subi ou assumé, **l'état sec et jaune d'un parcours est passager et n'empêche pas la pratique du golf.** Comme le vent ou la pluie, c'est un facteur de plus à considérer dans notre lecture du jeu. C'est l'essence même du jeu de golf de savoir apprivoiser les conditions changeantes, développer ses facultés d'adaptation et de décision sur les parcours : choix de club, type de trajectoire, sécurité ou prise de risque, coup roulé, attaque plus courte pour le drapeau...

Je retiens

Je porte principalement mon attention sur... :

- la tenue de ligne de putt
- le roule homogène
- pas forcément rapide
- la fermeté de surface
- le bon port de la balle sur le fairway

... et je relègue au second plan les aspects d'ordre esthétique :

- coloration hétérogène
- présence de tâches
- imperfections
- plantes indésirables (pâquerettes, trèfles, pissenlits...)
- en été, des fairways secs et jaunes

➤ **Je retiens qu'en automne et en hiver, le gazon entre en repos végétatif et ne peut offrir la même qualité qu'à la belle saison.**

Source : Divers articles provenant du site FFGolf.org

LES NOUVELLES RÈGLES DU STATUT D'AMATEUR

Le R&A et l'USGA ont mis à jour les Règles du Statut d'Amateur afin de les rendre plus faciles à comprendre et à appliquer et de s'assurer qu'elles continuent à refléter la façon dont le jeu moderne est pratiqué.

VOICI 5 CHOSES À SAVOIR :

PRIX

Les amateurs peuvent désormais accepter des prix allant jusqu'à 850€. Les amateurs peuvent désormais accepter des prix en espèces dans une « compétition en Brut ».

Mais les prix en espèces ne peuvent être acceptés dans une "compétition en net" où seuls les prix tels que du matériel, du textile, des bons d'achat ou des chèques-cadeaux sont autorisés.



Ces limites ne s'appliquent pas aux compétitions autres que celles qui, sur un parcours ou un simulateur, sont jouées « de la zone de départ jusqu'au trou », par ex. les concours de drive, de putting, ou celles impliquant une habileté spécifique.

NOM, IMAGE ET AUTRE

Aucune restriction liée au recours à un financement ou l'utilisation du nom, de son image ou autre pour promouvoir ou faire de la publicité.



Les organisateurs de compétitions peuvent utiliser leur politique en matière de logos afin de restreindre l'utilisation des logos et de la publicité.

Les juniors et les étudiants doivent vérifier leur éligibilité auprès de leur lycée, de leur collège ou de leur université.

ENSEIGNEMENT

Donner des cours contre rémunération n'est toujours pas autorisé.



Exceptions : cette interdiction n'inclut pas l'enseignement dans les établissements scolaires et programmes approuvés.

ACTES PROFESSIONNELS

Un joueur amateur n'est pas autorisé à jouer dans une compétition en tant que professionnel, ni à travailler sur un parcours de golf ou sur un practice en tant qu'enseignant, ni à être membre d'une association de golfeurs professionnels (telle que la PGA).



RÉINTEGRATION

Une demande est toujours requise pour une réintégration.



Le délai d'attente minimum recommandé est réduit de 1 an à 6 mois.

Le délai minimum peut être prolongé en fonction de l'historique de jeu et des succès du candidat.

INFORMATIONS ASSURANCES 2022 - 2024 N° d'immatriculation ORIAS ffgolf : 11 060 481

1. NOUVEL ASSUREUR ET INTERMÉDIAIRE/ GESTIONNAIRE POUR LICENCIÉS, FFGOLF, LIGUES ET COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

A compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Le nouvel assureur de la ffgolf et des licenciés est **AREAS DOMMAGES** qui remplace **GROUPAMA** ;
- Le nouvel intermédiaire en assurances de la ffgolf et des licenciés est **l'AIAC** qui remplace **GRAS SAVOYE**.

Compétences AIAC :

- gestion, traitement et suivi des sinistres (les déclarations d'accident doivent être adressées à l'AIAC **en ligne exclusivement** sur un Site dédié) ;
- réponses aux questions « assurances » de la part des Clubs, licenciés, Ligues Régionales et Comités Territoriaux et Départementaux ;
- délivrance des attestations d'assurances (ffgolf, Ligues, Comités, enseignants). Dans le courant de l'année 2022, il devrait être possible de télécharger son attestation sur Extranet ou sur l'Espace Licencié (Enseignants) ;
- proposition et souscription d'assurances complémentaires (amélioration des garanties de base « accidents corporels ») en ligne.

Coordonnées AIAC :

AIAC Courtage
14, rue de Clichy - 75009 Paris
Tél. : 0800 886 486 ou 01.44.53.28.53
e-mail : assurance-ffgolf@aiac.fr

Pour déclarer un sinistre : <https://declaration-ffg.aiac.fr/form/etape1>

Pour souscrire des assurances complémentaires permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels » : <https://souscription-option.aiac.fr/subscribe/start-FFG5469GT83>

2. ASSUREUR EN ASSISTANCE / RAPATRIEMENT (EUROP ASSISTANCE)

Avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense, l'Assuré doit obtenir l'accord préalable d'EUROP ASSISTANCE, se conformer aux solutions qu'elle préconise et lui fournir ensuite tous les justificatifs originaux des dépenses dont le remboursement est demandé. Pour bénéficier des garanties de votre contrat, il est impératif de contacter, préalablement à toute intervention, EUROP ASSISTANCE, à l'écoute 24 heures sur 24 :

- par téléphone au (33.1) 41 85 87 93
- par e-mail : medical@europ-assistance.fr

N'omettez pas :

- De communiquer votre numéro de contrat N°58 223 901
- De préciser votre nom, votre prénom,
- De préciser la nature de l'affection ou de l'accident,
- Le numéro de téléphone où vous pouvez être joint,
- Le cas échéant, votre numéro de licence et votre club,
- Toute dépense engagée sans l'accord préalable d'EUROP ASSISTANCE ne donne lieu à aucun remboursement ou prise en charge à posteriori,
- D'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez,
- De préciser l'adresse exacte (N°, rue, hôtel éventuellement, etc.) et surtout le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre.

3. GARANTIES D'ASSURANCES AU BENEFICE DES LICENCIES

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Il s'agit d'une obligation fédérale en application du Code du Sport (article L321-1). Elle vise à couvrir les accidents corporels ou matériels que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre pratique du golf en France ou à l'étranger.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT *

Cette assurance facultative vise à vous indemniser des dommages corporels que vous pourriez subir à la suite d'un accident dont vous seriez victime sans tiers responsable identifié ou si vous vous blessiez seul.

ASSISTANCE / RAPATRIEMENT *

Cette assurance facultative vise à couvrir vos frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger.

*** INFORMATIONS ASSURANCES - RENONCIATION :**

A compter de la délivrance de la licence, les licenciés disposent d'un délai d'un mois pour renoncer au bénéfice des assurances facultatives « Individuelle Accident » et / ou « Assistance / Rapatriement » auprès de la ffgolf par e-mail à juridique@ffgolf.org ou par courrier à la ffgolf – Service licence – 68, rue Anatole France 92309 Levallois-Perret cedex en précisant :
- leurs coordonnées : nom - prénom - adresse postale – tél. fixe ou mobile – e-mail - n° de licence ;
- les garanties d'assurances dont ils ne souhaitent pas bénéficier.

Les licenciés qui auront formulé cette demande dans le délai imparti recevront un chèque de la ffgolf du montant de(s) l'assurance(s) dont ils ne voudront pas bénéficier soit : 0,804 € (tarif de l'Individuelle Accident), 0,06 € (tarif de l'Assistance / Rapatriement).

En application du Code du Sport, la ffgolf informe ses licenciés de :

- L'intérêt de souscrire une assurance accidents corporels (ou Individuelle Accident) couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du golf peut les exposer ;
- La possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels ».

4. DUREE DU CONTRAT / TRANSITION 2021-2022

1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Transition 2021 / 2022 :

- Les licenciés qui auront pris une licence 2022 (renouvellement de licence ou première licence) en décembre 2021 bénéficieront des garanties d'assurances du nouveau contrat ;
- Les licenciés 2021 causant un sinistre ou victime d'un sinistre jusqu'au 31 décembre 2021 devront le déclarer auprès de Gras Savoye : ffgolf@grassavoye.com
- En 2022, les garanties d'assurance s'appliqueront dès le 1^{er} janvier même si le joueur n'a pas encore renouvelé sa licence (période tolérance pour les membres ou abonnés).

Pour en savoir plus : <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Assurances>

Contact ffgolf : juridique@ffgolf.org

ffgolf®
entreprise



MEETING, BRIEFING,
PUTTING!

N'attendez plus, venez découvrir le golf entre collègues !

ffgolf®
entreprise

Hertz

W/S
Wilson Staff

www.ffgolf.org